



KÄLTÉITENG



Bulletin Communal
Mars 2014

Séances des 13 et 16 décembre
2013 et du 6 février 2014
*Sitzungen vom 13. und
16. Dezember 2013
und vom 6. Februar 2014*

**Gemeinderat
Bericht der Sitzung vom Freitag
13. Dezember 2013**

Dauer: von 14h30 bis 16h45.

Anwesend: John Lorent, Bürgermeister, Marcel Humbert und Patrick Brücher, Schöffen, Romain Becker, Carlo Birchen, Astrid Belleville, Romain Daubenfeld, Patrick Krings, Nico Migliosi, Viviane Petry, Camille Thomé und Jean Weiler, Räte, Nadine Braconnier, Sekretärin.

Entschuldigt: José Gonçalves dos Anjos

Tagesordnung:

1. Korrespondenz und Informationen
2. Musikunterricht
 - Konvention UGDA
 - Schulorganisation 2013/2014
3. Gemeindefinanzen
 - Zuschüsse zugunsten des Vereinswesens
4. Sozialamt
 - Konten 2011 und 2012
5. Politikurlaub
 - Aufstockung des Politikurlaubs
6. Betreuungsstätten
 - Interne Ordnung
7. Beratende Kommissionen
 - Demission eines Mitglieds der Kulturkommission
 - Nennung eines Mitglieds der Kulturkommission
8. Haushalt
 - Rektifizierter Haushalt 2013, Haushalt 2014
9. Fragen der Räte

**Conseil communal
Rapport de la réunion du vendredi,
13 décembre 2013**

Durée: de 14h30 à 16h45.

Présents: John Lorent, bourgmestre, Marcel Humbert et Patrick Brücher, échevins, Romain Becker, Carlo Birchen, Astrid Belleville, Romain Daubenfeld, Patrick Krings, Nico Migliosi, Viviane Petry, Camille Thomé et Jean Weiler, conseillers, Nadine Braconnier, secrétaire.

Excusés: M. José Gonçalves dos Anjos

Ordre du jour:

1. Correspondance et informations
2. Enseignement musical
 - Convention UGDA
 - Organisation scolaire 2013/2014
3. Finances communales
 - Subsidies aux associations
4. Office social
 - Compte 2011
 - Compte 2012
5. Congé politique
 - Augmentation du congé politique
6. Maison relais
 - Règlement interne
7. Commissions consultatives
 - Démission d'un membre de la commission culturelle
 - Nomination d'un membre de la commission culturelle
8. Budget
 - Budget rectifié 2013, présentation
 - Budget 2014, présentation
9. Questions de conseillers

1. Korrespondenz und Informationen

- **Bürgermeister John Lorent (LSAP)** informiert den Gemeinderat, dass im Jahr 2014 eine direkte Übertragung über Internet der Sitzungen des Gemeinderates eingeführt wird und es Änderungen beim Amtsblatt geben wird.

2. Musikunterricht

- **Konvention UGDA und Schulorganisation 2013/2014**

Schöffe Marcel Humbert (LSAP) erklärt am Anfang des Schuljahres erstelle die UGDA eine provisorische Schulorganisation mit einer Schätzung der Schüleranzahl. Die endgültige Schulorganisation werde Anfang des Jahres 2014 aufgestellt. Generell seien die Kosten abschwellend, für das Jahr 2013/2014 sei eine Ausgabe von 19.157,36.- € für die Gemeinde vorgesehen.

Rat Patrick Krings (DP) bedauert, dass nur 21 Schüler im Musikunterricht eingeschrieben seien und dass so die Ausgaben der Gemeinde pro Schüler hoch seien. Er bringt die Möglichkeit einer Kooperation mit den Gemeinden Düdelingen und Rümelingen hervor um einen weniger kostspieligen Musikunterricht anzubieten.

Schöffe Patrick Brücher (déi gréng) schlägt eine andere Vorgehensweise vor, die Schüler sollen motiviert werden sich zahlreich in den Musikunterricht einzuschreiben. Die Präsenz der Kurse und der UGDA im Allgemeinen soll verbessert werden. **Rätin Viviane Petry (déi gréng)** schließt sich dieser Idee an und schlägt vor die Musikurse in den außerschulischen Betreuungsplan einzubinden.

Rat Romain Daubenfeld (LSAP) meint die UGDA selbst müsse ihre Initiativen aufstocken.

Rat Romain Becker (DP) ist der Meinung, die Anzahl der Schüler unterliege von Jahr zu Jahr einer gewissen Fluktuation, es seien immer junge Schüler in den Kursen der UGDA.

Rat Jean Weiler (CSV) unterstreicht die vielen Initiativen der Musikvereine, zum Beispiel ein Konzert in Kollaboration mit den Mandolinen von Kayl. Die von-Tür-zu-Tür Aktionen sind nicht mehr möglich, aus Datenschutzgründen werden die Adressen der Schüler nicht mehr an die Vereine weitergegeben.

1. Correspondance et informations

- Monsieur le bourgmestre John Lorent (LSAP) informe le conseil qu'il est prévu d'introduire pendant l'année 2014 une transmission en direct par internet des séances du conseil communal et que des changements au niveau du bulletin communal auront lieu.

2. Enseignement musical

- **Convention UGDA et organisation scolaire 2013/2014**

Monsieur l'échevin **Marcel Humbert (LSAP)** précise qu'au début de l'année scolaire l'UGDA établit une organisation scolaire provisoire, contenant une estimation sur le nombre des élèves. La version définitive de l'organisation scolaire sera établie début d'année 2014. En général, les dépenses sont plutôt décroissantes, pour l'année 2013/2014 une dépense de 19.157,36.- € est prévue pour la Commune.

Monsieur le **conseiller Patrick Krings (DP)** regrette que seulement 21 élèves soient inscrits dans l'enseignement musical et que par conséquent la dépense par élève pour la Commune est élevée. Il évoque la possibilité de collaborer avec les communes de Dudelange et Rumelange pour organiser un enseignement musical moins coûteux.

L'échevin Patrick Brücher (déi gréng) propose une autre approche, de motiver les élèves de s'inscrire nombreux à l'enseignement musical. Selon lui la présence des cours et de l'UGDA devraient être plus visibles. Madame la **conseillère Viviane Petry (déi gréng)** se rallie à cette proposition et propose d'intégrer les cours de musique dans le Plan d'encadrement périscolaire.

Monsieur le **conseiller Romain Daubenfeld (LSAP)** estime que l'UGDA devrait augmenter ses initiatives de recherche de nouveaux élèves.

Monsieur le **conseiller Romain Becker (DP)** est d'avis que le nombre des élèves est plutôt soumis à une certaine fluctuation d'année en année.

Monsieur le **conseiller Jean Weiler (CSV)** souligne que les associations de musique prennent beaucoup d'initiatives, par exemple un concert en collaboration avec les mandolinistes de Kayl. Les actions de porté-à-porte ne sont d'ailleurs plus

Beschluss:

Die Konvention UGDA ist einstimmig angenommen.

Die Schulorganisation ist einstimmig angenommen.

3. Gemeindefinanzen

- **Zuschüsse zugunsten des Vereinswesens**

Schöffe Marcel Humbert (LSAP) teilt mit dass der Club „Agility Dogs“ nicht mehr besteht. Weiterhin teilt er mit dass ab dem Jahr 2013 Vereine welche Jugendarbeit leisten einen Extra-Zuschuss von 3.000.- € bekommen. Dieses Jahr werden die 3.000.- € auf 12 Vereine aufgeteilt. Insgesamt belaufen sich die Zuschüsse auf 71.941.- €. Die Vereine Scouten und Chorale „Emmer frou“ bekommen einen zusätzlichen Zuschuss für ihre Altpapier-Sammelaktionen.

Bürgermeister John Lorent (LSAP) fügt hinzu, die Vergabe der Zuschüsse sei mittels eines Gemeinde-reglements festgehalten, es sei jedoch vorgesehen einen Kriterien-Katalog auszuarbeiten, um eine gerechte Verteilung der Zuschüsse für Jugendarbeit sicher zu stellen. Die Sport- und Kulturkommission habe schon einen Vorschlag in diese Richtung gemacht.

Die **Räte Camille Thomé (CSV)** und **Patrick Krings (DP)** begrüßen die Einführung eines Zuschusses für Jugendarbeit.

Rat Romain Becker (DP) spricht über die Vereine welche an Turnieren im Ausland teilnehmen und somit die Gemeinde Kayl vertreten. Diese Bewegungen ziehen einige Kosten mit sich und er ist der Meinung diese Vereine sollten von einem zusätzlichen Zuschuss profitieren können.

Rat Nico Migliosi (LSAP) antwortet, es gäbe einen zusätzlichen Zuschuss für Vereine welche an Turnieren im Ausland teilnehmen.

Der Bürgermeister fasst zusammen, die Sport- und Kulturkommission wird das Reglement überarbeiten, ein Kriterien-Katalog wird festgelegt welcher Jugendarbeit, ökologische Kriterien sowie Bewegungen der Vereine enthält. Er ruft die Fraktionen auf, Vorschläge an die Kommission zu richten.

possibles pour des raisons de protection des données les adresses des élèves ne sont plus diffusées aux associations.

Décision :

La convention UGDA est approuvée unanimement. L'organisation scolaire est approuvée unanimement.

3. Finances communales

- **Subsides aux associations**

Monsieur l'échevin **Marcel Humbert (LSAP)** informe d'abord que le club «Agility Dogs» n'existe plus. Il continue en présentant qu'à partir de l'année 2013, les associations soutenant des initiatives pour jeunes bénéficieront d'un subside supplémentaire de 3.000.- €. Cette année, les 3.000.- € seront répartis sur 12 associations. Le total des subsides à allouer aux associations s'élève à 71.941.- €. Les associations des scouts et Chorale «Emmer frou» touchent un subside supplémentaire pour leurs actions de collecte du papier.

Le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** ajoute que l'attribution des subsides est fixée par un règlement communal, mais il est envisagé d'élaborer un catalogue de critères pour permettre de répartir les subsides pour initiatives pour jeunes plus équitable. La commission culturelle et sportive avait déjà émis une proposition à ce sujet.

Messieurs les **conseillers Camille Thomé (CSV)** et **Patrick Krings (DP)** apprécient l'introduction d'un subside pour initiatives pour jeunes.

Monsieur le **conseiller Romain Becker (DP)** parle des associations, souvent sportives, participant à des tournois à l'étranger et représentant ainsi la commune de Kayl. Il pense que leurs déplacements engendrent des frais et ils devraient pouvoir bénéficier d'un subside supplémentaire pour ces déplacements. Monsieur le conseiller Nico Migliosi (LSAP) répond qu'il existe un subside supplémentaire pour les associations qui ont des compétitions à l'étranger.

Monsieur le bourgmestre résume que la commission culturelle et sportive révisera le règlement sur l'attribution des subsides, un catalogue de critères sera fixé, prenant en compte les initiatives pour jeunes mais aussi des critères écologiques et les déplacements. Il invite les fractions à émettre des

Beschluss:

Die Zuschüsse zugunsten des Vereinswesens sind einstimmig angenommen.

4. Sozialamt

- Konten 2011 und 2012**

Bürgermeister John Lorent (LSAP) informiert dass ab dem 1. Januar 2014 die Gemeinde Kayl den Präsidenten des Verwaltungsrates des Sozialamt KälTéiteng-Rëmeleng stellen wird.

Rat Romain Daubenfeld (LSAP), als Mitglied des Verwaltungsrates, betont dass die Konten gewissenhaft aufgestellt wurden und dass die Tendenz der Frequentierungen immer ansteigend ist.

Beschluss:

Die Konten 2011 und 2012 sind einstimmig angenommen. Die Herren Brücher und Becker hatten den Saal verlassen.

5. Politikurlaub

- Aufstockung des Politikurlaubs**

Das großherzogliche Reglement vom 25. April 2012 sieht einen Zusatz von 9 Stunden Politikurlaub für die Gemeinderäte vor, welche Mitglied in den Verwaltungsräten der Gemeindesyndikate sind. Der Schöffenrat schlägt vor den Politikurlaub von Frau Viviane Petry um drei Stunden aufzustocken, den von Frau Astrid Belleville und den Herren Nico Migliosi und Carlo Birchen um zwei Stunden aufzustocken.

Da die Fraktionen von CSV, DP und LSAP keinen Einwand haben, bittet der Bürgermeister die betroffenen Räte den Saal für das Votum zu verlassen.

Beschluss:

Die Aufstockung des Politikurlaubs ist einstimmig angenommen.

propositions et de les transmettre à la commission pour pouvoir élaborer un nouveau règlement.

Décision :

Les subsides aux associations sont approuvés unanimement.

4. Office social

- Comptes 2011 et 2012**

Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2014, la commune de Kayl posera le président du conseil d'administration de l'office social KälTéiteng-Rëmeleng.

Monsieur le **conseiller Romain Daubenfeld (LSAP)** expose, en tant que membre du conseil d'administration de l'office social, que les comptes ont été établis soigneusement, que la tendance de fréquentation de l'office social est toujours en croissance.

Décision :

Les comptes 2011 et 2012 sont approuvés unanimement. Messieurs Brücher et Becker avaient quitté la salle.

5. Congé politique

- Augmentation du congé politique**

Le règlement grand-ducal du 25 avril 2012 prévoit un supplément de neuf heures de congé politique pour les conseillers communaux membres dans les comités des syndicats. Le collège des bourgmestre et échevins propose d'augmenter le congé politique de Madame Viviane Petry de trois heures, de Madame Astrid Belleville, Messieurs Nico Migliosi et Carlo Birchen de respectivement deux heures.

Vu que les fractions du CSV, DP et LSAP n'ont pas d'objections envers ces augmentations, Monsieur le bourgmestre prie les conseillers concernés de quitter la salle pour le vote.

Décision :

L'augmentation du congé politique est approuvée unanimement.

6. Betreuungsstätten

- Interne Ordnung**

In einer vergangenen Sitzung des Gemeinderates wurde beschlossen den Text der internen Ordnung der Betreuungsstätten zu überarbeiten und das Inkrafttreten wurde auf den 1. Januar 2014 festgelegt. Die Betreuungsstätten-Kommission hat Änderungen und Vervollständigungen zu Notfällen, Krankheitsfällen, Vergabe von Medikamenten, Organisation der Kantine und Abholen der Kinder durch die Eltern ausgearbeitet.

Schöffe Patrick Brücher (déi gréng) hebt hervor, dass die Zeitspanne des morgendlichen Empfanges ausgedehnt wurde um eine Betreuung bis zum Schulbeginn zu garantieren, auf Widdem, Faubourg und Tetingen bis 7 Uhr 50 und bis 8 Uhr in der Alexandraschule.

Nach Absprache mit dem Lieferanten, wird es Allergiker-Mahlzeiten geben und ein vegetarisches Menü wird eingeführt werden.

Rat Jean Weiler (CSV) begrüßt die Umänderungen des Reglements und meint es sei eine gute Arbeitsbasis für die Betreuungsstätten. Die **Räte Patrick Krings (DP)** und **Viviane Petry (déi gréng)** schließen sich an.

Der Bürgermeister informiert, der Artikel 16 enthalte einen Fehler, der Gemeinderat sei das zuständige Organ um Änderungen am Reglement vorzunehmen.

Beschluss:

Die interne Ordnung der Betreuungsstätten ist einstimmig angenommen.

7. Beratende Kommissionen

- Demission und Ernennung eines Mitglieds der Kulturkommission**

Herr Marcel Godart demissioniert aus der Kulturkommission, der Bürgermeister bedankt sich bei Herrn Godart für seine gute Arbeit in der Kommission und auch in dem Verein „KälTéiteng hëlleft“ wo er weiterhin aktiv bleibt.

Beschluss:

Die Demission von Herrn Marcel Godart ist einstimmig angenommen.

6. Maison relais

- Règlement interne**

Dans une séance antérieure du conseil communal il avait été décidé de remanier le texte du règlement interne de la Maison relais dans le but de permettre une entrée en vigueur le 1er janvier 2014. De la commission des structures d'accueil ont émané des propositions d'amendement et de complément concernant notamment les cas d'urgence et maladies des enfants, l'administration de médicaments, le fonctionnement de la cantine et la récupération des enfants par les parents.

Monsieur l'**échevin Patrick Brücher (déi gréng)** tient à souligner que les périodes de l'accueil matinal ont été étendues de jusqu'à 7 heures 50 sur les sites Widdem, Faubourg et Tétange et jusqu'à 8 heures sur le site Alexandra pour garantir un encadrement jusqu'au début de l'école.

Suite à une consultation avec le fournisseur, des repas adaptés aux enfants allergiques seront offerts et un menu végétarien sera introduit.

Monsieur le **conseiller Jean Weiler (CSV)** approuve les amendements apportés au règlement et souligne qu'il servira d'une bonne base pour le travail journalier de la Maison relais. Les **conseillers Partick Krings (DP)** et **Viviane Petry (déi gréng)** se rallient à Monsieur Weiler.

Monsieur le bourgmestre informe que l'article 16 du règlement contient une erreur, le conseil communal étant compétent pour effectuer des changements au texte dudit règlement.

Décision :

Le règlement interne de la Maison relais est approuvé unanimement.

7. Commissions consultatives

- Démision et nomination d'un membre de la commission culturelle**

Monsieur Marcel Godart a présenté sa démission de la commission culturelle. Monsieur le bourgmestre remercie Monsieur Godart pour son bon travail au sein de la commission et aussi dans l'association « KälTéiteng hëlleft » où il reste engagé.

Décision :

La démission de Monsieur Marcel Godart est approuvée unanimement.

Die CSV-Fraktion schlägt vor, Herr Leon Gryseleyn in die Kulturkommission zu ernennen.

Beschluss:

Die Ernennung von Herrn Leon Gryseleyn ist einstimmig angenommen.

8. Haushalt

• Rektifizierter Haushalt 2013 und Haushalt 2014

Bürgermeister John Lorent (LSAP) stellt die großen Linien des Haushaltes 2014 vor.

Die schwierige ökonomische Situation auf nationaler und europäischer Ebene ist auch auf Gemeindeebene zu spüren, die richtigen Dispositionen müssen getroffen werden um die Investitionspolitik der LSAP-déi gréng Mehrheit nicht zu beeinträchtigen.

Im Januar 2014 wird der Mehrjahres-Investitionsplan aufgestellt und bis zum 15. Februar 2014 dem Gemeinderat vorgestellt. In diesem Sinne schlägt der Bürgermeister vor, die nächste Sitzung auf den 6. Februar 2014 festzulegen.

Kein neues Darlehen wurde gemacht, die Gemeindegeld beläuft sich also im Haushalt 2014 auf 14.837.953,74.- €, mit einer Pro-Einwohner Verschuldung von 1.735,43.- €. Er erinnert daran, dass die Gemeindegeld beim Amtseintritt der aktuellen Mehrheit im Jahr 2006 bei 19.393.705,20.- € lag. Ein weiteres Darlehen von 5.300.000.- € war notwendig um die Projekte öffentlichen Interesses der vorherigen Mehrheit abschließen zu können, Projekte deren Nützlichkeit für die Bewohner nicht geleugnet wird.

Die Vermögenslage der Gemeinde hat sich vorteilhaft entwickelt. Zwei Häuser an einem strategisch wichtigen Punkt in der Schulstraße in Tetingen wurden für 325.000.- € und 525.000.- € gekauft, ein bebaubares Grundstück in der Schifflinger Straße wurde mittels einem Teil des Darlehens für 800.000.- € gekauft. Im Zuge einer Berechnung für eine Feuerchutzversicherung wurde das Immobilien-Vermögen der Gemeinde auf über 70 Millionen Euro geschätzt.

Die Auto-Finanzierungskapazität der Gemeinde entwickelt sich besorgniserregend. Einerseits lasten die Lohnkosten auf den gewöhnlichen Ausgaben, zudem haben sich die Energiekosten, vor allem vom Gas, vervielfacht. Die Lohnkosten stellen 52 % des

La fraction du CSV propose de nommer Monsieur Leon Gryseleyn en tant que remplaçant de Monsieur Godart.

Décision :

La nomination de Monsieur Leon Gryseleyn est approuvée unanimement.

8. Budget

• Présentation du budget rectifié 2013 et budget 2014

Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** présente les traits principaux du budget de l'exercice prochain.

La situation économique difficile au niveau national et européen est ressentie dans les finances communales, il importe de prendre des dispositions afin ne pas entraver la politique d'investissement de la coalition LSAP-déi gréng.

Le plan pluriannuel d'investissement sera introduit en janvier 2014 et devra être soumis au conseil communal jusqu'au 15 février 2014. Dans ce sens, Monsieur le bourgmestre propose de fixer la prochaine réunion du conseil communal au 6 février 2014.

Aucun nouvel emprunt n'a été fait, de sorte que la dette communale se chiffre à 14.837.953,74.- € à l'exercice 2014, ce qui donne un endettement de 1.735,43.- € par habitant. Il rappelle que l'endettement communal était de 19.393.705,20.- € lors de l'entrée en fonctions de la majorité actuelle en 2006. Un emprunt de 5.300.000.- € a été nécessaire pour pouvoir finaliser les projets d'intérêt général de la majorité précédente, dont l'utilité pour la population n'est pas contestée.

La situation patrimoniale de la Commune a connu une évolution favorable. Deux maisons situées à un endroit stratégique dans la rue de l'Ecole à Tétange ont été acquises pour 325.000.- € et 525.000.- € respectivement, de même qu'un terrain destiné à être loti dans la rue de Schifflange a été acheté pour 800.000.- €, au moyen d'une partie des emprunts contractés. Le patrimoine immobilier construit de la Commune est évalué, dans le cadre d'une évaluation pour l'assurance incendie, à plus de 70 millions d'euros.

La capacité d'autofinancement connaît une évolution préoccupante. D'une part, les dépenses communales pour salaires et traitements pèsent sur

gewöhnlichen Haushaltes dar, der Bürgermeister unterstreicht dass die maximale Personalkapazität erreicht ist.

Auf der Einnahmen-Seite ist die Entwicklung der Gewerbesteuer (ICC) ungünstig. Der Mangel von Seiten der Gewerbesteuer wird ausgeglichen durch die Erhöhung der Dotation des Zentralstaates.

Die Gewerbesteuer ist im rektifizierten Haushalt 2013 um 210.000.- € rückläufig im Vergleich zum Haushalt 2013, und um 531.000.- € zum Haushalt 2014.

Die Dotation entwickelt sich auf 840.000.- € im Vergleich zum Haushalt 2013 und auf 1.035.000.- € zum Haushalt 2014.

Es bleibt also ein Überschuss von 630.000.- € im Haushalt 2013 und von 503.000.- € im Haushalt 2014. Der Überschuss im ordentlichen Haushalt hat eine abklingende Tendenz, die Gemeindedienste werden sorgsam wirtschaften müssen und es wird auf die Personalkosten geachtet.

Im Investitionshaushalt wird sich auf die Arbeiten im Bereich der Schul- und Betreuungsinfrastruktur konzentriert, was den politischen Absichten des Koalitionsabkommens entspricht. Die Investitionen stellen 37,5 % des außergewöhnlichen Haushaltes dar.

Der Bürgermeister merkt an, dass aus finanziellen und strategischen Gründen die Komplettanierung der Faubourg-Schule, der Bau eines neuen Schwimmbads und der Bau einer Betreuungsstätte an dieser Stelle aufgegeben wurden. Das komplette Faubourg-Projekt hätte über 8 Millionen Euro gekostet. Es wurde beschlossen die notwendigen Investitionen an der Schule durchzuführen, zum Beispiel eine energetische Sanierung sowie Komfort und Sicherheit. Es wird sich jedoch auf den Ausbau des Standortes Widdem fokussiert und auf den Bau einer Betreuungsstätte neben der Alexandraschule. Der Campus Widdem wurde aus Gründen der Sicherheit, Nähe und dezentralisierter Entwicklung zurückbehalten. Ein Architekt soll mit der Ausarbeitung eines Konzeptes des Campus Widdem beauftragt werden.

An zweiter Stelle stehen die Investitionen in die Straßeninfrastruktur, die Raumordnung und die Abwasserreinigung, welche 34,35 % des außerordentlichen Haushaltes darstellen. Der Bürgermeister nennt beispielsweise die Erneuerung der Wasserstraße in Tetingen.

les dépenses ordinaires, d'une autre côté, les frais pour énergie, notamment du gaz, ont sensiblement augmenté. Les dépenses pour salaires représentant 52 % du budget ordinaire. Le bourgmestre tient à souligner que la capacité maximale du personnel est ainsi atteinte.

Du côté des recettes, l'évolution de l'impôt commercial communal (ICC) est très défavorable. Le manque à gagner de l'ICC est cependant compensé par les plus-values escomptées de la dotation de l'Etat central.

Ainsi, l'ICC recule de 210.000.- € au rectifié 2013 par rapport à l'initial 2013 et de 531.000.- € au budget 2014.

La dotation évolue favorablement de 840.000.- € par rapport à l'initial 2013 et de 1.035.000.- € au budget 2014.

Il reste donc un excédent de 630.000.- € au rectifié 2013 et de 503.000.- € au budget 2014.

L'excédent du budget ordinaire a tendance de décroître, par conséquent les services communaux sont appelés à gérer leurs articles budgétaires de manière responsable et il sera veillé de ne pas augmenter les dépenses pour salaires.

Au niveau du budget d'investissement, les efforts se concentrent sur les travaux dans l'intérêt des infrastructures des écoles et des maisons relais, ce qui correspond aux lignes politiques définies par la coalition. Ces investissements représentent 37,5 % du budget extraordinaire.

Il faut remarquer ici que pour des raisons financières et stratégiques, la restauration complète de l'école du Faubourg, la construction d'une nouvelle piscine et la construction d'une maison relais sur le site ont été abandonnées. Le projet Faubourg en entier aurait coûté plus de huit millions d'euros. La majorité a donc décidé de faire les investissements nécessaires au Faubourg comme l'assainissement énergétique, le confort et la sécurité surtout, mais de se focaliser, en vue de la réalisation d'écoles de quartier, sur le site Widdem et sur un site situé près de l'Alexandraschoul pour une maison-relais supplémentaire.

Pour des raisons de proximité, de sécurité et de développement décentralisé, l'option d'un campus "Widdem" a été retenue. Encore faudra-t-il remplir ce concept d'un contenu cohérent en chargeant un architecte de la mission de planifier l'extension du campus Widdem.

Danach kommen die Verwaltung und die Kultur, mit den Arbeiten in der Schungfabrik, welche jeweils 11,26% und 8,7% des außerordentlichen Haushaltes darstellen.

Auf mehrfache Anfrage der Sportvereine ist die Modernisierung der Böden in den Sporthallen des Sicosport vorgesehen. Eine Halle wird im Jahr 2014 modernisiert, die nächste im Jahr 2015.

Dem Vereinswesen wird die Fertigstellung der Aufbewahrungshallen in der Eweschbourstraße von Nutzen sein, des Weiteren werden die Arbeiten an der Kleintierzuchtstation Anfang 2014 beginnen, nachdem das zuständige Ministerium die Zuschüsse bewilligt hat.

Der Bürgermeister fasst zusammen, dass der Haushalt durch den Willen geprägt sei weiter in die Schulen, die Betreuungsstätten und die Straßeninfrastruktur zu investieren, zudem die Ausgaben, vor allem im Bereich der Personalkosten, zu überwachen und die staatlichen Zuschüsse gut zu verwalten.

Anschließend stellt der Bürgermeister die Projekte des außerordentlichen Haushaltes 2014 vor:

- 250.000.- € werden in die Schaffung eines Bürgeramtes im Erdgeschoss des Rathauses investiert. Das Standesamt und das Bürgeramt werden zu einem großen und einladenden Büro zusammengefasst. Das Bürgeramt wird realisiert auch wenn das Gesamtprojekt eines neuen Erdgeschosses bis auf weiteres auf Eis gelegt wurde.
- 108.000.- € werden in die Restaurierung und die Vollendung der verschiedenen Gebäude investiert.
- Ein Zentralserver für alle Gemeindegebäude soll eingerichtet werden, deshalb ist die Pachtung von Glasfasern notwendig.
- Für die Ausarbeitung des allgemeinen Bebauungsplans wurden 100.000.- € im Haushalt vorgesehen. Wenn der Architekt im Januar seinen Dienst antritt werden die Arbeiten an dem Dossier beginnen, um dem Gemeinderat voraussichtlich im Herbst den Bebauungsplan vorzustellen.
- Multimedia Informationstafeln werden entlang

En second lieu viennent les investissements dans l'infrastructure routière, l'aménagement du territoire et l'assainissement, qui représentent 34,35 % du budget extraordinaire. Monsieur le bourgmestre parle notamment du réaménagement de la rue de l'Eau à Tétange.

Ensuite viennent l'administration et la culture avec des travaux dans la Schungfabrik, avec 11,26 % et 8,7 % respectivement du budget extraordinaire.

Suite à une demande récurrente des clubs sportifs, la modernisation des sols dans les halls sportifs du Sicosport est prévue. En 2014, un hall sera réaménagé, le second est prévu pour l'exercice 2015. Le monde associatif profitera de l'achèvement des remises pour les associations locales dans la rue Eweschbour et les travaux pour la station d'élevage pour l'association avicole débuteront en 2014, alors que le Ministère de l'Agriculture a donné son feu vert pour une subvention adéquate.

Monsieur le bourgmestre conclut qu'il s'agit d'un budget empreint de la volonté de continuer à investir dans les écoles, les maisons relais et l'infrastructure routière en gardant un œil vigilant sur l'évolution des dépenses, notamment en matière de dépenses de personnel, le tout en veillant de gérer de bonne manière les ressources provenant des dotations étatiques.

Monsieur le bourgmestre présente ensuite les projets principaux du budget extraordinaire 2014:

- 250.000.- € sont prévus pour l'aménagement d'un Biergeramt au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Les services population et état civil existants seront regroupés dans un grand guichet convivial. Le Biergeramt sera réalisé nonobstant le fait que le projet général de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville a été mis en suspens.
- 108.000.- € sont prévus pour la restauration et le parachèvement des différents immeubles communaux.
- La Commune envisage d'installer un serveur central pour tous les bâtiments communaux, pour cela la location de fibres optiques est nécessaire.
- Pour l'élaboration d'un Plan d'Aménagement Général sont prévus 100.000.-€ dans le budget 2014. Dès l'entrée en fonctions de l'architecte-urbaniste en janvier 2014, les travaux sur ce dossier seront entamés pour présenter le PAG au conseil communal selon toutes les prévisions en septembre 2014.

der Straßen der Gemeinde aufgestellt um über Veranstaltungen und anderes zu informieren. Ein Kredit von 45.000.- € wurde dafür vorgesehen.

- 1.000.000.- € sind vorgesehen für den Bau der Betreuungsstätte auf Widdem. Die Ausschreibung ist vorbereitet und wird bald veröffentlicht damit die Arbeiten beginnen können.
- Für die Studie und die Planung der Betreuungsstätte auf dem Standort Zwergeland in Tetingen sind 100.000.- € eingeplant.
- Für die Instandsetzung der Feldwege wurden 100.000.- € eingeplant. 60 % dieser Summe wurden der Gemeinde vom Staat an Zuschüssen gewährt.
- Obwohl die ehemalige Halde in Tetingen Arcelor-Mittal gehört sind 7.500.- € im Haushalt eingeschrieben für die Gestaltung des Areals. Es wird ein Treffen mit den Besitzern organisiert um über die zukünftige Nutzung des Areals zu sprechen. Der Recyclingpark ist dort angesiedelt und die Gemeinde möchte den Moment in eine Planungsphase betreffend des Areals einzusteigen nicht verpassen. Der Bürgermeister nennt die Möglichkeit das Gemeindeatelier zu vergrößern.
- 70.000.- € sind vorgesehen um den Asphaltbelag auf dem Parking Brill zu vervollständigen und um ein öffentliches WC aufzustellen. Die Gemeinde plant ein automatisches WC aufzustellen um die Sauberkeit zu gewährleisten.
- Für die Verkehrsstudie bleibt ein Saldo von 80.000.- € von den vorherigen Jahren übrig.
- Für 60.000.- € wird ein Aquadrain in der Langertengasse und im Brill-Viertel errichtet. In der Langertengasse ist die Straßensenkung in Richtung der Häuser, was zur Folge hat, dass Einwohner bei Gewittern Schäden an ihren Häusern erlitten haben.
- Der Anteil der Gemeinde an der Erneuerung der CFL-Brücke beläuft sich auf 95.000.- €. Leider fehlen im gestimmten Kostenanschlag die Posten bezüglich der Beleuchtung und Teile der Wasserleitungen, ein zusätzlicher Kostenanschlag ist also notwendig.
- Um mit den Arbeiten in der Biermecht Straße beginnen zu können, muss der Fortgang der Arbeiten an der CFL-Brücke berücksichtigt werden. Die Biermecht- und Industriestraße sind die einzigen Zufahrtsmöglichkeiten des Feuerwehrwagens zum Viertel Wasserstraße in Tetingen, eine Zufahrt muss zu jedem Zeitpunkt bestehen bleiben.
- Die Kosten einer Erneuerung der Industriestraße werden mittels einer Studie erfasst. Die strategische Position der Straße muss berücksichtigt

- Des stations d'information multimédia seront aménagées le long des rues, informant sur les manifestations et autres thèmes concernant la Commune de Kayl. Un crédit de 45.000.- € est prévu.
- 1.000.000.- € sont inscrits au budget pour l'aménagement de la maison relais au Widdem. La soumission a été préparée et sera publiée sous peu de temps afin que les travaux puissent commencer.
- 100.000.- € sont prévus pour réaliser des études sur le planning et l'emplacement d'une maison relais à Tétange aux environs du site Zwergeland.
- Pour le réaménagement de la voirie rurale un crédit de 100.000.- € a été réservé. Parallèlement, du côté des recettes, un subside de 60 % de cette somme a été alloué à la Commune par l'Etat.
- Bien que le site de l'ancien crassier à Tétange appartient à Arcelor-Mittal, 7.500.- € ont été réservés au budget pour l'aménagement du site. Une entrevue sera organisée avec les propriétaires en vue de discuter l'utilisation future du site. L'installation de recyclage du STEP y est implantée et la Commune ne voudrait pas rater le moment d'intervenir dans une procédure de planification future concernant ce site utile. Monsieur le bourgmestre invoque la possibilité d'expansion de l'atelier communal.
- 70.000.- € ont été inscrits pour finaliser la couche de macadam au parking Brill et la mise en place de toilettes pour le public et les chauffeurs du TICE. La Commune envisage d'installer une toilette automatique, pour garantir un état propre du WC.
- Pour l'étude trafic reste un solde des exercices précédents de 80.000.- €.
- 60.000.- € sont prévus pour l'aménagement d'un Aquadrain dans les rues Langertengaass et au quartier Brill. Dans la rue Langertengaass le niveau de la chaussée est incliné vers les maisons, de sorte que des habitants ont subi des grands dégâts suite à des orages.
- 95.000.- € restent à investir de la part de la Commune dans le réaménagement du pont CFL à Kayl. Malheureusement manquent les postes éclairage public et pièces pour conduites d'eau dans le devis voté, il faudra procéder par un devis supplémentaire.
- Pour commencer les travaux de réfection de la rue Biermecht, il faut prendre en considération l'avancement des travaux du pont CFL. La rue Biermecht avec la rue de l'Industrie est le seul accès au quartier rue de l'Eau pour les camions des pompiers, un accès doit être garanti à tout moment.

werden, vor allem der Verkehrsfluss zwischen Tetingen und Kayl und die Zufahrt der Feuerwehr in das Viertel Wasserstraße.

- Der Posten Anschaffung von Maschinen für das Gemeindeatelier (130.000.- €) enthält ein Salzsilo, eine Schleifmaschine und eine Drehmaschine. Die Anschaffung des Silos ist beschlossen, um eine Versorgung mit Streusalz zu jedem Zeitpunkt garantieren zu können. Die Anschaffung der beiden anderen Maschinen ist noch nicht endgültig beschlossen.
- Ein Elektroauto wird angeschafft (35.000.- €) für den Bedarf der Verwaltung und vor allem für die Einsätze des Architekten. Der Bürgermeister unterstreicht, es handele sich hierbei nicht um eine Installation von Aufladestationen, sondern das Auto werde im Rathaus aufgeladen. Die Gemeinde hat in der Vergangenheit schon Erfahrungen mit neuen Technologien gesammelt, erst mit Bio-Diesel, nun mit Elektrofahrzeugen.
- 129.000.- € sind für eine obligatorische Studie über das Abwassernetz eingeplant. Dazu gehört das Dossier des Überlaufbeckens, die Abrechnung wurde aufgestellt und die Gemeinde wird bald den Zuschuss in Höhe von 1.150.000.- € erhalten.
- Die Erneuerung der Wasserleitungen der Notre Dame Straße und der Kapellen Straße sind mit 100.000.- € veranschlagt, die Arbeiten werden jedoch erst beginnen nachdem die CFL-Brücke abgeschlossen ist.
- 30.000.- € sind vorgesehen für die Installation von Zeitschaltuhren an der öffentlichen Beleuchtung.
- 40.000.- € werden in die öffentliche Beleuchtung auf der CFL-Brücke investiert. Dieser Posten wurde im ersten Kostenvoranschlag vergessen.
- 100.000.- € für den Kauf von Grundstücken auf „Vir Bruch“, es werden Naturprojekte dort geplant.
- 145.000.- € für die Fertigstellung der Aufbewahrungshallen für das lokale Vereinswesen. Der Kostenschlag von diesem Projekt wurde nicht überschritten.
- Das Spielfeld des Pétanque Clubs wird bis auf weiteres auf Eis gelegt. Der vorgesehene Standort wird von einer SES-Wasserleitung durchquert. Der Club wird informiert, dass die Gemeinde nach einem besser geeigneten Standort sucht.
- 110.000.- € für die Verschönerung des Hofes der Tetingen Schule, hier wird ein Projekt in Zusammenarbeit mit dem CIGL durchgeführt.
- 500.000.- € für die Renovierung der Faubourgschule. Da eine Komplettrenovierung bei laufendem Schulbetrieb nicht möglich ist wird in

- Une étude sera faite pour déterminer les coûts d'un réaménagement de la rue de l'Industrie. Il faudra prendre en compte la position stratégique de la rue, notamment le flux de la circulation entre Tétange et Kayl et l'accès des pompiers au quartier rue de l'Eau.
- Le poste acquisition de machines pour l'atelier (130.000.- €) comprend un silo à sel, une ponceuse et un tour. L'acquisition du silo est définitive pour pouvoir garantir l'approvisionnement en sel en cas de chutes de neige. L'acquisition des deux autres machines n'est pas encore décidée.
- Une voiture électrique sera acquise (35.000.- €) pour les besoins de l'administration et notamment pour les déplacements de l'architecte-urbaniste. Monsieur le bourgmestre tient à souligner qu'il ne s'agit pas de l'installation de bornes de chargement, mais que la voiture sera rechargée dans l'Hôtel de Ville. La Commune a déjà fait des expériences avec des technologies nouvelles, à l'époque en achetant une voiture à diesel bio, aujourd'hui en recourant à une voiture électronique.
- 129.000.- € pour une étude générale du réseau d'assainissement, cette étude étant obligatoire. Y associé est le dossier du bassin d'orage, dont le décompte a été établi et la Commune touchera d'ici peu le subside prévu de 1.150.000.- € de la part de l'Etat.
- La réfection des conduites d'eau des rues Notre-Dame et de la Chapelle est chiffrée avec 100.000.- €, mais le début du chantier sera reporté jusqu'à l'achèvement des travaux du pont CFL.
- 30.000.- € pour l'installation de minuterics pour l'éclairage public.
- 40.000.- € pour l'éclairage public route d'Esch sur le pont CFL. Ce poste avait été omis dans le devis initial.
- 100.000.- € pour l'acquisition de terrains, notamment au lieu-dit Vir Bruch pour y entamer des projets naturels et des mesures compensatoires.
- 145.000.- € pour l'aménagement des remises pour les associations locales. Le devis n'a pas été dépassé dans ce projet.
- La piste de jeu pour le club de pétanque est mise en suspens. En effet le terrain envisagé, à côté du terrain de football, est traversé par une conduite d'eau principale SES. Le club sera informé que l'affaire est suspendue jusqu'à ce que la Commune ait trouvé un endroit approprié pour la piste de pétanque.
- 110.000.- € pour la cour d'école à Tétange. Un projet d'embellissement de la cour sera réalisé

erster Linie eine Anpassung an die Sicherheitsnormen durchgeführt.

- Die Dacharbeiten an der Alexandraschule sind mit 20.000.- € eingeplant. Das Dach muss in absehbarer Zeit komplett erneuert werden.
- Ein Projekt über den Ausbau der Widdemschule wird gemacht, die Schulgebäude und der Hof werden ausgebaut um die vier Zyklen dort aufnehmen zu können.
- Ein Schulbus wird für 345.000.- € gekauft.

Auf Seiten der außerordentlichen Einnahmen stehen 1.000.000.- € welche aus dem Pacte Logement Fonds stammen. Diese werden in die kommunalen Infrastrukturen investiert.

Der Anteil des Staates bei der Renovierung der Schungfabrik beläuft sich auf 100.000.- €.

Eine ordentliche Einnahme von 170.000.- € stammt von dem Anteil des Staates an den Funktionskosten der Dienste, welche die Gemeinde für den Staat ausführt.

Die ordentlichen Ausgaben:

- Ein Kredit für die Europawahlen 2014.
- Die Kosten für Heizstoffe sind spürbar gestiegen.
- 4.600.- € sind vorgesehen für neue Reifen für den Traktor sowie für die Lastwagen.
- 11.000.- € sind vorgesehen für eine Ticketverteilermaschine für das Bürgeramt. Die Finanzkommission hat eine Sorge über die vorgesehene Summe geäußert, der endgültige Preis der Maschine bleibt abzuwarten.
- 10.000.- € stehen dem Sicherheitsdelegierten zur Verfügung. Herr Schildgen kann über diesen Kredit in Ausübung seiner Funktionen verfügen.
- Auf Vorschlag des Interventionszentrums werden in der Gemeinde automatische Defibrillatoren aufgestellt. Die Ausgabe beläuft sich auf 50.000.- €.
- Änderungen sind bei dem Gemeindebericht vorgesehen: eine Direktübertragung der Sitzungen des Gemeinderates, eine wortgetreue Wiedergabe in luxemburgischer Sprache, sowie eine französische Zusammenfassung.
- 25.000.- € für Projekte mit der Partnerstadt Ulcinj.
- Die Ausgaben für den kommunalen Ausgaben-Fonds und den Arbeitsfonds sind vom Ministerium vorgeschrieben.

en collaboration avec le CIGL.

- 500.000.- € pour la restauration de l'école Faubourg. Vu qu'une rénovation totale n'est guère possible en plein fonctionnement de l'école, il sera procédé en premier lieu à une mise en conformité en matière de sécurité.
- Les travaux de toiture de l'école Alexandra sont chiffrés avec 20.000.- €. La toiture devra être refaite à neuf dans un délai assez reproché.
- Un projet d'extension du campus Widdem sera fait, comprenant une extension des bâtiments existants et une modification de la cour d'école pour pouvoir rassembler les quatre cycles scolaires sur le site Widdem.
- Un bus scolaire sera acquis pour 345.000.- €.

Du côté des recettes extraordinaires sont chiffrés 1.000.000.- € provenant du fonds du Pacte logement, qui seront investis dans les infrastructures communales.

La participation de l'Etat au réaménagement de la Schungfabrik se chiffre à 100.000.- €.

Une recette ordinaire de 170.000.- € provient de la participation de l'Etat aux dépenses pour fonctionnement de services et missions que la Commune exécute pour l'Etat central.

Au niveau des dépenses ordinaires:

- Un crédit pour les élections européennes de l'année 2014 est prévu.
- Les frais des combustibles ont augmenté sensiblement.
- 600.- € sont prévus pour des nouveaux pneus pour le tracteur, de même que pour les camions.
- 11.000.- € ont été inscrits pour l'installation d'une borne à tickets pour le Biergeramt. La commission des finances a émis une réserve quant à cette dépense, le prix final de l'appareil reste à déterminer.
- 10.000.- € sont inscrits au crédit du délégué à la sécurité. Monsieur Schildgen pourra disposer de ce crédit en l'exécution de ses fonctions.
- Sur proposition du centre d'intervention, des défibrillateurs seront installés sur le territoire de la commune, avec une dépense de 50.000.- €.
- Des changements au niveau du bulletin communal sont prévus, l'introduction d'un live-streaming des séances du conseil communal et d'un verbatim en langue luxembourgeoise et d'un résumé français.
- 25.000.- € sont prévus pour des projets en relation avec la commune d'Ulcinj.
- Les dépenses pour le fonds des dépenses com-

- Die Beteiligung am Club Senior kostet 31.000.- €.
- Zwei Jugend-Initiativen sind im Haushalt vorgesehen: die Aktion „empowerment 4 employment“ mit 2.000.- € und das Projekt „Initiative Liewensufank“ mit 16.000.- €.
- Die Kosten betreffend der Unterstützung zum Arbeitseinstieg sind leicht gestiegen, der Bürgermeister unterstreicht jedoch, dass die Erhaltung des CIGL eine gute Sache ist, trotz der Auflösung des Objectif Plein Emploi.
- 60.000.- € sind vorgesehen für die Anlegung des Zugangsweges zum Waldfriedhof, diese Arbeiten sind schon abgeschlossen. Im Haushalt 2014 sind 30.000.- € vorgesehen für den Unterhalt anderer Feldwege.
- 20.000.- € Zuschüsse gehen an die beiden Vereine welche die Altpapiersammlung organisieren: die Kayler Scouten und der Gesangsverein „Emmerfrou“ aus Tetingen.
- 60.000.- € sind vorgesehen für die Durchführung von drei Naturschutzprojekten. 2013 wurden ein Malwettbewerb in Zusammenarbeit mit dem Oeko-Bureau sowie eine Luftqualitätsstudie gemacht, 2014 wird ein neues Projekt anlaufen.
- Der Anteil für das Syndikat ProSud beläuft sich auf 15.600.- €. Der Beginn der notwendigen Prozedur zum Austritt aus dem Syndikat wird erwartet.
- 20.000.- € für die Errichtung von drei Kolumbarien auf dem Kayler Friedhof.
- 40.000.- € für die Installation einer Metallsicherung auf dem Schießstand. Die Gemeinde hatte den 100 Meter Stand erneuert, es bestehen aber noch Probleme mit der Kommodo-Prozedur. Eine Einigung mit dem SSCK wurde getroffen um diese Prozedur schnellst möglichst abzuschließen.

9. Fragen der Räte

Unter diesem Punkt liegt nichts vor.

- munales et le fonds de l'emploi sont fixés par le Ministère de l'Intérieur.
- La participation au Club Senior se chiffrera à 31.000.- €.
 - Deux initiatives pour les jeunes sont inscrites au budget, l'action « empowerment for employment » avec 2.000.- € et le projet « Initiative Liewensufank » avec 16.000.- €.
 - Les frais reliés aux aides au réemploi augmentent légèrement pour l'exercice 2014, mais Monsieur le bourgmestre tient à souligner que le maintien du CIGL, malgré la dissolution de l'Objectif Plein Emploi, est une juste cause.
 - 60.000.- € sont repris au budget rectifié 2013 pour l'aménagement du chemin d'accès au cimetière en forêt, ces travaux sont achevés. Au budget 2014 sont prévus 30.000.- € pour l'entretien d'autres chemins forestiers.
 - 20.000.- € de subsides sont réservés aux deux associations effectuant la collecte du papier, à savoir les scouts de Kayl et la chorale « Emmerfrou » de Tétange.
 - 60.000.- € ont été inscrits pour réaliser trois projets en relation avec la protection de la nature, en 2013 ont été faits un concours de dessin ensemble avec l'Oeko-Bureau et l'étude de la qualité de l'air, en 2014 un nouveau projet sera entamé.
 - La participation au syndicat Pro-Sud est chiffrée avec 15.600.- €. L'initiation des procédures nécessaires pour le retrait de la Commune du syndicat est attendue.
 - 20.000.- € sont prévus pour installer douze columbariums au cimetière de Kayl.
 - 40.000.- € ont été prévus pour l'installation d'une protection métallique au stand de tir. La Commune avait procédé au réaménagement du stand de 100 mètres, mais l'autorisation commodo cause toujours des soucis. Un accord a été trouvé avec le SSCK, pour pouvoir procéder le plus rapidement possible à cette mise en conformité.

9. Questions des conseillers

Sans objet.

Gemeinderat Bericht der Sitzung vom Montag dem 16. Dezember 2013

Dauer: von 14h30 bis 16h40.

Anwesend: John Lorent, Bürgermeister, Marcel Humbert und Patrick Brücher, Schöffen, Romain Becker, Carlo Birchen, Astrid Belleville, Romain Daubenfeld, Patrick Krings, Nico Migliosi, Viviane Petry, Camille Thomé und Jean Weiler, Räte, Nadine Braconnier, Sekretärin.

Entschuldigt: José Gonçalves dos Anjos

1. Haushalt

Sekretärin Nadine Braconnier informiert den Gemeinderat, dass die Gemeinde eine Rückzahlung der Löhne des Lehrpersonals von Seiten des Staates erhalten wird. Deshalb wurde ein zusätzlicher Artikel geschaffen und in den Haushalt 2014 eingeschrieben.

Rat Romain Daubenfeld (LSAP) liefert Informationen zu den Investitionen des TICE: im Jahr 2014 werden neue Busse gekauft und der Speisesaal des Personals wird renoviert. Der Kostenanteil der Gemeinde beläuft sich auf 35.000.- €. Herr Daubenfeld stellt die Position der LSAP-Fraktion zum Haushalt 2014 vor. Die Fraktion möchte weiterhin in die Kinderbetreuung, die Strasseninfrastruktur und in die Gemeindestrukturen investieren, das Ziel ist es jedoch, den Haushalt zu stabilisieren. Die hohen Personalkosten stellen eine Sorge dar, die maximale Personalkapazität ist erreicht und die Posten in der Verwaltung sind ausreichend besetzt um einen guten Dienst anzubieten. Im Namen der LSAP-déi gréng Koalition appelliert er an den Schöffenrat, die Investitionen und vor allem das Einhalten der Kostenvoranschläge besser zu kontrollieren.

Schöffe Patrick Brücher (déi gréng) spricht das Thema der Personalkosten an, er ist der Meinung dass ein gewisses Maß an Fachwissen notwendig ist für einen guten Dienst, er zitiert als Beispiel den Raumplaner und den Umweltberater. Durch das Personal des Gemeindeateliers kann eine Vielzahl an Arbeiten in Eigenregie durchgeführt werden, was wiederum grosses Sparpotential hat.

Durch die Investitionen im Bereich des Schulwesens

CONSEIL COMMUNAL Rapport de la réunion du lundi, 16 décembre 2013

Durée: de 14h30 à 16h40.

Présents: John Lorent, bourgmestre, Marcel Humbert et Patrick Brücher, échevins, Romain Becker, Carlo Birchen, Astrid Belleville, Romain Daubenfeld, Patrick Krings, Nico Migliosi, Viviane Petry, Camille Thomé et Jean Weiler, conseillers, Nadine Braconnier, secrétaire.

Excusés: M. José Gonçalves dos Anjos

1. Budget

Madame la secrétaire Nadine Braconnier informe le conseil communal que la Commune bénéficiera d'un remboursement de la part de l'Etat, pour les traitements des instituteurs. Pour cette raison, un article budgétaire supplémentaire a été créé et ajouté au budget 2014.

Monsieur le **conseiller Romain Daubenfeld (LSAP)** fournit des explications sur les investissements du TICE: en 2014 de nouveaux autobus seront achetés et le réfectoire du personnel sera rénové. Le coût proportionnel de la Commune se chiffre à 35.000.- €. Monsieur Daubenfeld continue et présente la position de la fraction LSAP par rapport au budget 2014. La fraction montre une volonté de continuer les investissements dans les domaines de l'encadrement des enfants, de l'infrastructure routière et dans les structures communales, le but étant d'ailleurs de consolider le budget. Les coûts du personnel élevés posent problème, la capacité maximale du personnel est maintenant atteinte et les postes de l'administration sont suffisamment occupés pour garantir un bon fonctionnement.

Au nom de la coalition LSAP-déi gréng, il invite le collège échevinal de veiller davantage à l'observation des investissements et surtout des dépassements des devis.

Monsieur l'**échevin Patrick Brücher (déi gréng)** aborde le sujet des coûts du personnel, il est d'avis qu'un certain niveau d'expertise est nécessaire pour un bon fonctionnement de l'administration. Il fait référence notamment aux nouveaux services de l'architecte-urbaniste et du conseiller écolo-

und der Kinderbetreuung sollen die Kapazitäten und das Qualitätsniveau der Betreuung verbessert werden.

Das Projekt Viertelschulen sorgt für eine bessere Verteilung der Kinder auf dem Gemeindeterritorium, die Alexandraschule hat ihre Maximalkapazitäten erreicht, eine neue Betreuungsstätte in Tetingen wird geplant und die Widdem Schule wird vergrössert werden, um alle Zyklen beherbergen zu können.

Zwei Initiativen im Kinder- und Jugendbereich sind vorgesehen.

Eine Konvention wird mit der „Initiative Liewensufank“ abgeschlossen, diese sieht vor, eine Beratungsstelle für junge Eltern mit Kleinkindern einzurichten. Eine Unterstützung von Anfang an hilft Entwicklungsstörungen bei Kindern vorzubeugen. Diese Beratungsstelle ist in einigen anderen Gemeinden des Landes aktiv und findet grossen Zuspruch.

Die Initiative „empowerment 4 employment“ wird in Zusammenarbeit mit dem Jugendhaus organisiert und hat als Ziel, Jugendliche zu formieren für den Start ins Berufsleben.

Das Mülltrennungskonzept wird nicht nur in den öffentlichen Gebäuden eingeführt, sondern auch auf der öffentlichen Strasse und bei Veranstaltungen der Gemeinde.

Rat Patrick Krings (DP) moniert dass der Unterschied zwischen dem Haushalt 2013 und dem rektifizierten Haushalt 2013 frappant ist, was vor allem Schuld der zusätzlichen Kostenanschläge sei. Er moniert ausserdem die Leitung der aussergewöhnlichen Projekte seitens der Mehrheit, nur 40% der eingeschriebenen Kredite seien aufgebraucht worden.

Die Entwicklung des gewöhnlichen Haushaltes ist besorgniserregend: die Einnahmen stagnieren und die Ausgaben wachsen merklich, vor allem die Personalkosten. Er stimmt zu, dass eine genügende Anzahl an Personal wichtig ist für eine gut funktionierende Verwaltung, jedoch sei die Evolution sehr schnell gewesen.

Die Selbstfinanzierungsfähigkeit der Gemeinde sei nicht sehr hoch und man müsse die zusätzlichen Pflichten bedenken, welche den Gemeinden vom Staat auferlegt werden. In diesem Sinne richtet Herr Krings die Bitte an die neue Regierung, die Finanzierung der Gemeinden zu überarbeiten.

Rat Krings meint die Ausgaben sollten mit Bedacht getätigt werden, einige seien überflüssig, wie zum Beispiel Pro-Sud, die elektronischen Informationstafeln, die Kosten der Veranstaltungen, Städtepartnerschaften und der Weg zum Waldfriedhof.

Eine engere Zusammenarbeit mit der Stadt Rüm-

gique. Moyennant le personnel de l'atelier communal, nombre de travaux peuvent être exécutés en régie propre, ce qui constitue un moyen d'économiser de l'argent public.

Les investissements dans le domaine de l'éducation et de l'encadrement des enfants visent à augmenter les capacités et surtout le niveau de qualité de l'encadrement.

Le projet « écoles de quartiers » apportera une meilleure répartition des enfants sur le territoire communal. L'école Alexandra ayant atteint ses capacités maximales, une nouvelle maison relais est projetée à Tétange et l'école Widdem sera agrandie pour accueillir tous les cycles.

Deux initiatives sont prévues dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Une convention sera conclue avec « Initiative Liewensufank » visant à instaurer un centre d'aide et d'accueil pour jeunes parents avec nourrissons. Un soutien adéquat dès le jeune âge des enfants aide à éviter des problèmes de développement dès le début. Cette initiative est déjà opérationnelle dans d'autres communes du pays et y connaît un vif succès.

L'initiative « empowerment 4 employment » sera réalisée en collaboration avec la maison des jeunes et vise à former les adolescents dans le domaine de l'accès au monde d'emploi.

Le concept du tri des déchets sera introduit, non seulement dans les bâtiments publics, mais aussi sur la voie publique et lors des manifestations dans la commune.

Monsieur le **conseiller Patrick Krings (DP)** critique que les écarts entre le budget 2013 et le budget rectifié 2013 sont frappants, ce qui serait principalement dû aux devis supplémentaires. Il critique aussi la gestion des projets extraordinaires de la majorité, seulement 40% des crédits inscrits auraient été utilisés.

L'évolution du budget ordinaire est préoccupante : les recettes sont stagnantes et les dépenses augmentent sensiblement, surtout au niveau des coûts du personnel. Il acquiesce qu'un nombre suffisant de personnel est indispensable pour un bon fonctionnement de l'administration, mais l'évolution du nombre du personnel était rapide.

De ce fait, la capacité d'autofinancement de la Commune n'est pas très élevée et il faut toujours prendre en compte les devoirs supplémentaires qui sont attribués aux communes de la part de l'Etat. Dans cette optique, Monsieur Krings invite le nouveau gouvernement du pays de réviser le financement des communes.

lingen würde die Ausgaben auch vermindern, Herr Krings nennt als Beispiel die Musikurse der UGDA und spricht über die Kollaboration für den Club Senior.

Die DP Fraktion begrüßt das neue Konzept zur Renovierung der Schungfabrik und die Investitionen in die Schulinfrastrukturen und Betreuungsstätten. Herr Krings appelliert an den Schöffenrat, die Renovierungsarbeiten an der Faubourgschule gut zu planen und meint, man müsse Maßnahmen treffen um den hohen Verkehrsfluss in der Umgebung der Schule zu beruhigen.

Die DP Fraktion ist zufrieden dass ihre Anträge erfüllt wurden, das Zuschicken der Konvokationen der Syndikate an die Gemeinderäte, die Einführung eines live-streamings und die Erneuerung des Bodens in der Sporthalle.

Die Fraktion ist einverstanden mit der globalen Ausrichtung des Haushaltes 2014, kritisiert jedoch dass dieser Haushalt keine seriöse Planung der Zukunft der Gemeinde darstellt, vor allem wegen den hohen Personalkosten.

Rat Jean Weiler (CSV) begrüsst im Namen seiner Fraktion die Initiativen „Liewensufank“ und „empowerment 4 employment“, welche Schöffe Brücher vorgestellt hat.

Er kritisiert dass die Ausgaben die Einnahmen bei weitem überschreiten und unterstreicht dass ein Haushaltsüberschuss von 1,2 Millionen nicht ausreichend ist. Er weist auf die Personalkosten hin und erinnert, dass die CSV Fraktion bei Schaffungen von neuen Posten ihre Zweifel ausgesprochen hat.

Die Fraktion schliesst sich dem Standpunkt der Finanzkommission an und stellt einen offiziellen Antrag, um den Austritt aus dem Pro-Sud einzuleiten.

Das Vorwärtskommen der ausserordentlichen Projekte wird kritisiert, weniger als die Hälfte der Projekte seien ausgeführt worden. Rat Weiler nennt die Schungfabrik, die Betreuungsstätte auf Widdem, der Schulhof in Tetingen und die Zeitschaltuhren für die öffentliche Beleuchtung.

Laut CSV stammen die aktuellen Baustellen nicht von der Gemeinde sondern von der Post und der Strassenbauverwaltung. Das Dossier betreffend die CFL-Brücke sei geprägt durch einen Kommunikationsmangel zwischen dem Schöffenrat und dem technischem Dienst.

Bürgermeister John Lorent (LSAP) nimmt die Kritik, es sei nur die Hälfte der ausserordentlichen Projekte realisiert worden, zur Kenntnis. Er erklärt, das Vorankommen der verschiedenen Baustellen und Projekte sei nur bedingt beeinflussbar und deshalb

Il remarque que les dépenses devraient être faites avec discernement, certaines ne sont pas nécessaires, comme par exemple l'adhésion au Pro-Sud, les panneaux multimédia, les frais pour manifestations, jumelages et le chemin d'accès au cimetière en forêt.

Une collaboration plus étroite avec la Ville de Rumlange aiderait à diminuer les dépenses, Monsieur Krings cite l'exemple des cours de musique de l'UGDA et parle de l'initiative de collaboration pour le Club Senior.

La fraction du DP approuve le nouveau concept du réaménagement du centre culturel Schungfabrik et les investissements dans les infrastructures scolaires et de la maison relais. Monsieur Krings fait un appel au collège échevinal de veiller à une bonne planification des travaux de rénovation de l'école Faubourg et ajoute que des mesures devraient être prises pour sécuriser les environnements de l'école du point de vue circulation dans la rue du Faubourg.

La fraction du DP est satisfaite que leurs motions aient été suivies, notamment l'envoi des convocations des syndicats intercommunaux aux membres du conseil, l'introduction d'un live-streaming et un nouveau sol dans les halls sportifs.

La fraction se dit d'accord avec l'orientation globale du budget 2014 tel que présenté, critique toutefois que le budget ne représente pas une planification sérieuse du futur de la Commune.

Monsieur le **conseiller Jean Weiler (CSV)** approuve au nom de sa fraction les initiatives «Liewensufank» et «empowerment 4 employment», présentées par l'échevin Patrick Brücher.

Il critique que les dépenses dépassent largement les recettes et souligne qu'un excès de budget de 1,2 millions d'euro n'est pas suffisant. Il pointe notamment sur les frais en relation avec le personnel. La fraction du CSV a toujours émis ses réserves lors de la création de nouveaux postes.

La fraction se rallie au point de vue de la commission des finances et présente une motion pour initier la sortie de la Commune de Kayl du syndicat Pro-Sud.

L'avancement des projets extraordinaires est critiqué, même pas la moitié des projets n'aurait été réalisé. Monsieur Weiler cite la Schungfabrik, la maison relais au Widdem, la cour d'école de Tétange et les minuteriers de l'éclairage public.

Selon les dires de la fraction, les chantiers en cours sur le territoire de la Commune ne seraient pas dus à la Commune, mais à la Poste et à l'Administration des Ponts et Chaussées. Le dossier sur le chantier

könne der Haushalt keine genaue Vorhersage sein. Eine Reform der Finanzierung der Gemeinden ist ein schwieriges Unterfangen, der Bürgermeister hofft, dass die finanziell schwächeren Gemeinden mehr von den Staatseinnahmen profitieren werden. Die Gemeinde Kayl entwickelt sich zu einer großen Gemeinde, deshalb sei es wichtig mit qualifiziertem Personal ausgestattet zu sein um alle Dienste anbieten zu können.

Der Bürgermeister informiert, die Gemeinde Kayl sei an einer Kollaboration mit der Stadt Rümelingen interessiert, Rümelingen sei jedoch zurückhaltender. Er nennt als Beispiele den Umweltberater oder auch die Rettungsdienste. Die Kollaboration für den Club Senior funktioniere, die Preise der Fahrten des Mini-Bus müssen noch geklärt werden da dieser Dienst in der Gemeinde Kayl umsonst ist und der Bürgermeister daran festhält.

Die Investitionen in das Schulwesen sind unentbehrlich und die grossen Projekte werden dieses Jahr initiiert werden.

Der Bürgermeister stimmt Herr Krings zu, dass die Situation der Faubourg Schule nicht ideal sei. Die politische Mehrheit wartet die Schlussfolgerungen der Verkehrsstudie ab und plant Ampeln in der Umgegend der Schule Faubourg aufzurichten.

Der Bürgermeister antwortet auf die Kritik von Herrn Weiler, er erklärt es habe ein Haushaltsjahr gegeben in dem der Überschuss 600.000.- € betrug, in diesem Haushaltsjahr ist der Überschuss mit 1.300.000.- € chiffriert. Die Einnahmen der Gemeinde sind nicht hoch und eine Erhöhung der Gemeindesteuern würde diese Situation kaum verbessern.

Der Antrag der CSV, den Austritt aus dem Pro-Sud zu initiieren, sei von der Mehrheit erwartet worden, vor allem auch weil die Finanzkommission sich für den Vorschlag der CSV ausgesprochen hat.

Das Schöffenkollégium ist nicht sonderlich erfreut über die Kündigung des Vertrages mit „Kaleidoskop“. Die Abmachung zwischen der Gemeinde und dem Verein enthielt die Aufführung von zwei Theaterstücken und einem Stück in Zusammenarbeit mit dem Kayler Theaterverein. Kaleidoskop hat sich über die technischen Installationen in der Schungfabrik beschwert und hat sich in Bettemburg verpflichtet. Da die Abmachungen nicht alle erfüllt wurden, hat die Gemeinde nicht den gesamten Zuschuss bezahlt. Kaleidoskop schuldet der Gemeinde noch einen Kurs für die Jugend des Theatervereines.

Der Bürgermeister antwortet auf die Aussage von Herrn Weiler, dass die Zusammenarbeit zwischen

au pont CFL serait marqué par un manque de communication entre le collège échevinal et le service technique communal.

Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** accepte la critique émise que seulement la moitié des projets extraordinaires auraient été réalisés. Il explique que l'avancement des travaux aux divers chantiers et projets n'est guère influençable et que le budget ne peut donc correspondre à une prédiction exacte.

Une réforme sur le financement des communes est une chose difficile, Monsieur le bourgmestre souhaite que les communes faibles puissent plus profiter des recettes provenant des impôts communaux. La Commune de Kayl se transforme en une grande commune, de ce fait l'engagement de collaborateurs qualifiés est indispensable pour garantir tous les services.

Le bourgmestre informe que la Commune de Kayl est très intéressée par une collaboration avec la Ville de Rumelange sur divers dossiers. Or c'est la Ville de Rumelange qui est plutôt réticente en cette matière. Il cite notamment les exemples du conseiller écologique ou encore des services de secours. La collaboration concernant le Club Senior fonctionne, reste à clarifier le prix des courses du Mini-Bus, ce service étant gratuit dans la Commune de Kayl et le bourgmestre y tient.

Les investissements dans la vie scolaire sont indispensables et les principaux projets seront initiés cette année.

Le bourgmestre acquiesce à l'opinion de Monsieur Krings que la situation de l'école Faubourg n'est pas idéale. Vu qu'on ne peut pas renoncer aux salles de classe, une rénovation complète de l'école n'est pas possible pour l'instant.

La majorité politique attend les conclusions de la nouvelle étude sur le trafic et envisage d'installer des feux tricolores aux alentours de l'école Faubourg.

Le bourgmestre revient sur la critique de Monsieur Weiler. Il explique qu'il y avait dans le passé un exercice où l'excédent budgétaire n'était que de 600.000.- €. 2014 est chiffré avec 1.300.000.- € d'excédent. Les recettes de la Commune ne sont pas élevées et une augmentation des impôts communaux ne remédierait guère cette situation.

La motion du CSV, demandant d'entamer la procédure de sortie du syndicat Pro-Sud, était attendue par la majorité politique, d'autant plus que la commission des finances s'est ralliée à la proposition du CSV.

dem Schöffenkollégium und dem technischen Dienst durch einen Mangel an Kommunikation geprägt sei. Er unterstreicht, dass die Verwaltung verschiedene Angelegenheiten selbst regeln sollte, dass das Schöffenkollégium sich auf seine Verwaltung verlassen müssen könne. Natürlich können Fehler oder Versäumnisse auftreten, es ist jedoch klar dass die Beamten verantwortlich für ihre Dossiers sind. Das Schöffenkollégium erwartet vom Ingenieur, dass die Dossiers gut ausgearbeitet und komplett sind. Das Wissen eines Fachmannes ist in technischen Angelegenheiten notwendig um dem Schöffenkollégium zu ermöglichen eine fundierte Entscheidung zu treffen. Die Prozeduren werden bei der Ausführung der Projekte berücksichtigt und man müsse akzeptieren, dass die Projekte später beginnen als vorgesehen.

Schöffe Patrick Brücher (déi gréng) informiert über die Städtepartnerschaft mit Ulcinj. Ulcinj hat der Gemeinde zwei Projekte vorgestellt, das erste zählt darauf die Lebensumstände der Roma-Kinder zu verbessern und ist mit 5.000.- € veranschlagt. Das zweite Projekt betrifft die Säuberung des Flusses Bratija welcher durch das Stadtzentrum von Ulcinj fließt und ist mit 20.000.- € veranschlagt. Die Projekte werden im Gemeinderat zum Votum gestellt werden.

Über die Kritik betreffend die Schwemme der kulturellen Manifestationen sagt Patrick Brücher, es sei offensichtlich, dass lokale und unbekannte Künstler weniger Publikum anziehen. Eine kulturelle Vielfalt sei jedoch wichtig für die Allgemeinbildung der Leute und man sollte an den vielen Manifestationen festhalten.

Die elektronischen Informationstafeln tragen zur Reduktion der Flyer bei, was auch von der Opposition immer wieder kritisiert wird.

Rat Romain Daubefeld (LSAP) kann Jean Weilers Aussage, der Haushalt stelle einen Witz dar, nicht akzeptieren. Das Schöffenkollégium macht das Bestmögliche um einen gewissenhaften Haushalt auszuarbeiten, der die Bedürfnisse der Gemeinde berücksichtigt.

Die Kritik an der Verkehrsstudie ist nicht begründet, das Verkehrsproblem in der Gemeinde wird nicht gelöst werden, da viele ausländische Autofahrer jeden Tag hier passieren.

Rat Romain Becker (DP) äussert die Idee die Faubourg-Schule abzureissen und ein neues Rathaus an der Stelle zu erbauen. So könnte der Widdem ausschliesslich als Schulkampus genutzt werden.

La dénonciation du contrat avec « Kaleidoskop » a suscité le mécontentement du collège échevinal. En effet, l'arrangement entre la Commune et l'association comprenait la production de deux pièces de théâtre et l'organisation d'un stage dans l'intérêt des jeunes de l'association théâtrale de Kayl. Kaleidoskop s'est plaint sur les installations techniques de la Schungfabrik et s'est engagé à Bettembourg. Vu que la totalité des engagements n'ont pas été réalisés, la Commune n'a pas liquidé l'intégralité du crédit prévu. Kaleidoskop doit encore un stage pour la jeunesse de la Artistekëscht.

Le bourgmestre revient sur les dires de Monsieur Weiler que les relations entre le collège échevinal et le service technique seraient marquées par un manque de communication. Il souligne que l'administration est censée régler certaines affaires elle-même, que le collège échevinal devrait pouvoir se fier à son administration. Certes, des fautes ou omissions peuvent se produire, mais il est clair que les fonctionnaires sont responsables de leurs dossiers. Les exigences du collège échevinal envers l'ingénieur sont telles que les dossiers devraient être bien élaborés et complets. Le savoir d'un homme de l'art dans les matières techniques est nécessaire pour permettre au collège de prendre des décisions fondées. Les projets seront exécutés suivant les règles de l'art des procédures et il faut accepter que les procédures prennent du temps.

Monsieur l'échevin **Patrick Brücher (déi gréng)** informe sur le sujet du jumelage avec la commune d'Ulcinj. Ulcinj a présenté deux projets à la Commune, le premier visant à améliorer les conditions de vie d'enfants rom, 5.000.- € sont chiffrés pour ce projet. Le deuxième projet porte sur l'assainissement du fleuve Bratija qui traverse le centre-ville d'Ulcinj, ce projet est chiffré avec 20.000.- €. Les projets seront soumis au vote du conseil communal en temps opportun.

Monsieur Brücher revient sur la critique du fonctionnement des manifestations culturelles. Il est évident que des artistes locaux et inconnus attirent moins de public que des artistes bien connus. Une diversité culturelle est importante pour la culture générale et on devrait s'en tenir à diverses manifestations.

Les bornes d'information multimédia aideront à diminuer le nombre des flyers, dont l'opposition a critiqué les coûts d'impression.

Monsieur le **conseiller Romain Daubefeld (LSAP)** ne peut pas accepter les dires de Monsieur Weiler que le budget présenté serait une blague.

Herr Becker moniert, die Mehrheit habe kein definiertes Konzept für die Ausgaben und Investitionen, er nennt als Beispiel die energetische Sanierung der öffentlichen Gebäude und die Zeitschaltuhren der öffentlichen Beleuchtung.

Durch die Existenz des Raiders und des Internetzugangs seien die elektronischen Informationstafeln überflüssig. Er bemerkt, dass andere Gemeinden die Verwaltung und die Finanzierung solcher Informationstafeln an private Firmen abgeben.

Er erinnert das Schöffkollegium, dass das Hauptziel einer Gemeinde die administrative Verwaltung einer Einheit ist und dass Kultur und Entwicklungshilfe, vor allem eine Städtepartnerschaft mit Ulcinj, Nebenbeschäftigungen sind.

Er bedauert dass die Stadt Rümelingen nicht bei der Einstellung eines Umweltberaters kollaborieren wolle. Herr Becker unterstreicht noch einmal, dass die Gemeinde es sich nicht leisten kann, einen Umweltberater einzustellen.

Seine Kritik betrifft folgende Punkte:

Die Kosten für Veranstaltungen, vor allem betreffend das Personal, da die Gemeindearbeiter an solchen Tagen viele Überstunden leisten.

Der Kredit für ein Jahresendegeschenk an das Personal.

Die Einführung des Mülltrennungsprinzips stellt kaum eine Neuigkeit dar.

Die Zugehörigkeit zur Klimaallianz und zum Klimapakt hat keinen Nutzen für die Gemeinde.

Für den Waldfriedhof wurde eine Schneise in den Wald geschlagen, es ist schade dass deswegen Flora zerstört wurde.

Rat Becker fasst zusammen, die Opposition schätzt die Zusammenarbeit im Gemeinderat und in den beratenden Kommissionen. Der vorgestellte Haushalt ist nicht ausgeglichen, es fehlt eine Linie und die Ausführung der Projekte zieht sich in die Länge. Abschliessend meint er, die Politik der Mehrheit sei ohne Enthusiasmus.

Bürgermeister John Lorent (LSAP) stimmt zu, dass die Ausführung der Projekte sich in die Länge zieht, dies sei jedoch weniger dem Enthusiasmus der Mehrheit geschuldet denn der Einhaltung der Prozeduren.

Die Erbauung eines neuen Rathauses im Faubourg ist eine neue Idee, der Bürgermeister zieht es jedoch vor, sie unkommentiert zu lassen.

Der Kredit für die Geschenke zum Jahresende wird genutzt um Spenden an drei karitative Vereine zu machen.

Der Bürgermeister widerspricht der Aussage, die

Le collège échevinal fait son meilleur pour élaborer un budget responsable en tenant compte des besoins de la commune.

La critique sur l'étude du trafic n'est pas fondée, le problème du trafic dans la commune ne sera jamais résolu, vu le nombre d'automobilistes étrangers qui passent chaque jour la frontière.

Monsieur le **conseiller Romain Becker (DP)** lance l'idée de démolir l'école Faubourg, de construire un nouvel Hôtel de Ville à cet endroit et d'utiliser les immeubles au Widdem exclusivement comme écoles.

Monsieur Becker critique que la majorité politique n'aurait pas de concept défini pour leurs dépenses et investissements, il cite comme exemples l'assainissement énergétique des bâtiments publics et les minuterias de l'éclairage public.

Les bornes d'information multimédia seraient superflues, vu l'existence du Raider et de l'internet à domicile et ne coûteraient que des frais d'entretien. Il remarque que d'autres communes disposent de bornes similaires et laissent l'exploitation et le financement entre les mains d'entreprises privées. Il rappelle au collège échevinal que l'objectif essentiel d'une commune est la gestion administrative d'une entité et que la culture et l'aide au développement, notamment le jumelage avec Ulcinj, sont des occupations accessoires.

Il regrette que la Ville de Rumelange se soit opposée quant à une collaboration concernant le conseiller écologique. Monsieur Becker souligne que la Commune de Kayl ne peut pas se permettre d'engager un conseiller écologique.

Sa critique porte sur d'autres points :

Les frais des fêtes publiques, surtout les coûts au niveau du personnel, vu que les ouvriers communaux prestent un grand nombre d'heures supplémentaires à ces occasions.

Le crédit prévu pour cadeaux de fin d'année du personnel communal.

L'introduction du concept du tri des déchets, qui n'est guère une nouveauté.

L'adhésion à l'alliance climat et au pacte climat n'a aucun effet positif pour la Commune.

Une percée dans la forêt pour l'aménagement du cimetière en forêt a été faite et la flore a été détruite.

Monsieur Becker résume que l'opposition apprécie la collaboration au sein du conseil communal et au sein des commissions consultatives. Le budget présenté n'est pas équilibré, il manque une grande

Mehrheit habe kein Konzept für ihren Haushalt. Er erinnert daran, dass die Investitionen in die Infrastruktur und in die Schulen und Betreuungsstätten Priorität haben. Der Enthusiasmus der Mehrheit sei überdies intakt.

Schöffe Patrick Brücher (déi gréng) meint der Enthusiasmus der Mehrheit zeige sich in der Vielzahl an Projekten und an der guten Zusammenarbeit in und zwischen den beratenden Kommissionen. Schöffe Brücher begrüsst die Spende des Kredits für die Geschenke zum Jahresende.

Er ist verwirrt über die widersprüchlichen Aussagen der Vertreter der DP: das Fehlen eines Konzeptes zur energetischen Sanierung der Gebäude wird kritisiert, gleichzeitig wird die Schaffung eines Umweltdienstes mit einem Umweltberater abgelehnt.

Die elektronischen Informationstafeln richten sich eher an die Leute welche die Gemeinde im Auto durchfahren als an jene die sich eh für das kulturelle Programm der Gemeinde interessieren.

Rätin Viviane Petry (déi gréng) erklärt, die lange Dauer der Ausführung der Projekte sei im Dialog und der Transparenz zu suchen, welche die Opposition immer gefordert hatte. Es stimme, dass das Projekt Faubourg Schule vor zwei Jahren in den Haushalt eingeschrieben wurde, und dass die Ausführung eher hätte beginnen können. Die Mehrheit wollte jedoch Gespräche mit allen betroffenen Parteien abhalten.

Die Einführung des Mülltrennungskonzepts muss hervorgehoben werden, damit das Personal das Konzept annimmt.

Die Aussage der Haushalt vom letzten Jahr enthalte keine „grüne Linie“ stimmt nicht mehr in diesem Jahr, eine Vielzahl von „grünen“ Projekten ist im Haushalt 2014 geplant.

Rat Camille Thomé (CSV) stimmt zu dass die Gemeindeschuld sich verbessert hat, dies sei jedoch darauf zurückzuführen, dass weniger in die Erneuerung der Strasseninfrastruktur investiert wurde.

Die Partnerschaft mit Ulcinj und die Schaffung eines Naturreservats „Vir Bruch“ wären gutes Sparpotential. Laut Herrn Thomé sei es besser, die Spazierwege in den Parks und Wäldern zu erneuern. Er meint die „déi gréng“ Fraktion möchte sich mit diesen Projekten ein Denkmal in der Gemeinde erschaffen.

Rat Romain Daubenfeld (LSAP) erinnert, dass die hohe Gemeindeschuld auf die schlechte Verwaltung der vorherigen Mehrheit der CSV zurückzuführen sei. Die aktuelle Mehrheit hat es nicht nur geschafft, die Gemeindeschuld zu verringern sondern auch

ligne et l'exécution des projets s'étire. Il conclut que la politique de la majorité serait sans enthousiasme.

Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** acquiesce que la réalisation des projets s'étire mais souligne que ceci ne serait pas dû au manque d'enthousiasme du collège échevinal, mais au respect des procédures.

L'idée d'ériger un nouvel Hôtel de Ville au Faubourg est nouvelle mais le bourgmestre préfère la laisser sans commentaires.

Concernant le crédit pour cadeaux de fin d'année, le collège échevinal a décidé de faire trois dons à des associations, et œuvres de bienfaisance.

Le bourgmestre s'oppose à l'allégation que la majorité n'aurait pas de concept pour son budget, il rappelle que les investissements dans les infrastructures et dans les écoles et les Maisons relais sont la priorité absolue. L'enthousiasme de la majorité est intact.

Monsieur l'échevin **Patrick Brücher (déi gréng)** est d'avis que l'enthousiasme de la majorité se montre dans la panoplie de projets et dans la bonne collaboration dans et entre les commissions consultatives.

Monsieur Brücher apprécie que le crédit pour cadeaux de fin d'année soit attribué à des associations caritatives.

Il est étonné des opinions contradictoires des représentants du DP : le manque d'un concept pour l'assainissement énergétique des bâtiments est critiqué, mais en même temps la création d'un service écologique avec un conseiller écologique spécialisé est refusée.

Les bornes multimédia s'adressent plutôt aux personnes transitant le territoire de la commune avec leurs voitures qu'aux gens intéressés d'office au programme culturel de la Commune.

Madame la **conseillère Viviane Petry (déi gréng)** explique que les délais d'exécution des projets sont dus à la politique de dialogue et de transparence, tant revendiquée par l'opposition. Il est correct que le projet de rénovation de l'école du Faubourg a été inscrit au budget il y a deux ans et que la réalisation aurait pu commencer aussitôt. Mais la majorité a désiré mener un dialogue avec tous les partenaires impliqués.

L'introduction du système du tri des déchets doit être montée en épingle pour inciter le personnel communal à adopter cette pratique.

L'allégation que le budget de l'année passée ne contenait pas de trait « vert » n'est plus valable pour cet exercice, une panoplie de projets « verts » étant inscrits au budget 2014.

Verschönerungsmassnahmen in den Parks und im Tetingger Zentrum durchzuführen.

Rat Jean Weiler (CSV) ist der Meinung, dass nur Projekte welche bereit zur Ausführung sind im Haushalt stehen sollten, Projekte in der Planungsphase haben dort nichts zu suchen. Er teilt seine Unzufriedenheit mit, dass Aussagen über den technischen Dienst in einer öffentlichen Sitzung gemacht werden. Seiner Meinung nach sollten solche Dinge in geheimer Sitzung besprochen werden.

Die Sitzung wird für fünf Minuten unterbrochen, um über den Pro-Sud-Antrag der CSV zu sprechen.

Der Bürgermeister informiert dass die Mehrheit den Antrag der CSV annimmt.

Beschlüsse:

Der Antrag der CSV, dass die Gemeinde sich aus dem Pro-Sud zurückziehen soll, wird einstimmig angenommen.

Der rektifizierte Haushalt 2013, wie ihn das Schöffenkollegium vorgestellt hat, ist mehrheitlich angenommen. Die DP und CSV Fraktionen stimmen dagegen.

Der Haushalt 2014, wie ihn das Schöffenkollegium vorgestellt hat, ist mehrheitlich angenommen. Die DP und CSV Fraktionen stimmen dagegen.

Monsieur le **conseiller Camille Thomé (CSV)** affirme qu'effectivement la dette communale se serait améliorée, mais la raison en serait qu'on investit moins dans le renouvellement des rues.

Un grand potentiel d'épargne se présente au niveau du jumelage avec Ulcinj et à l'aménagement d'une réserve naturelle au lieu-dit « Vir Bruch ». Selon Monsieur Thomé, il serait plus opportun de renouveler les chemins de promenade dans les parcs et forêts. Il est d'avis que la fraction « déi gréng » se propose de se créer un monument dans notre commune avec ces projets.

Monsieur le **conseiller Romain Daubefeld (LSAP)** rappelle que la dette communale élevée était due à la mauvaise gestion de la majorité politique précédente, notamment le CSV. La majorité actuelle a réussi non seulement à diminuer cette dette, mais aussi à entreprendre des mesures d'embellissement des parcs municipaux et du centre de Tétange.

Monsieur le **conseiller Jean Weiler (CSV)** est d'avis qu'uniquement des projets prêts à être exécutés devraient figurer dans le budget. Il fait part de son mécontentement sur le fait que des remarques et allégations sur le service technique communal sont émises dans une réunion publique. Selon lui, elles seraient à discuter dans une séance secrète.

La séance est interrompue pour cinq minutes pour discuter sur la motion présentée par le CSV concernant le Pro-Sud.

Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** informe que la majorité politique accepte la motion présentée par la fraction du CSV, visant à initier la procédure de sortie du syndicat intercommunal Pro-Sud.

Décisions:

La motion demandant la sortie du syndicat Pro-Sud, telle que présentée par la fraction du CSV, est approuvée unanimement.

Le budget rectifié 2013, tel que présenté par le collège des bourgmestre et échevins est approuvé à la majorité des voix. Les fractions du DP et CSV votent contre.

Le budget 2014, tel que présenté par le collège des bourgmestre et échevins est approuvé à la majorité des voix. Les fractions du DP et CSV votent contre.

CONSEIL COMMUNAL Rapport de la séance du 6 février 2014

Pour des raisons techniques, la séance publique du conseil communal du 6 février 2014 n'a pas pu être enregistrée. Nous publions donc ici un résumé des discussions. Merci pour votre compréhension

Le Collège des bourgmestre et échevins

1. Correspondance et informations

2. Enseignement musical

- Avenant Convention UGDA
- Organisation scolaire définitive 2013/2014

3. Finances communales

- Devis supplémentaire rue du Faubourg
- Devis interconnexion en fibres optiques
- Prix de vente du bois de chauffage

4. Contrats, conventions, compromis, concessions

- Contrat de bail Schildgen
- Contrat de bail Moussaid
- Convention Geib
- Convention Velo-Union-Esch
- Compromis de vente Diels-Kiefer
- Contrat de raccordement Creos
- Contrat d'utilisation Creos
- Nouvelles concessions aux cimetières de Kayl et Tétange

5. Règlement communaux

- Modifications au règlement relatif à l'engagement d'étudiants
- Modifications au règlement relatif aux subsides scolaires
- Modifications au règlement relatif à l'horaire mobile
- Règlement-taxe concernant les dégâts aux arbres

6. Plan de gestion annuel de la forêt communale

7. Commissions consultatives

- Nomination d'un membre de la commission de l'urbanisme
- Nomination d'un membre de la commission des bâtisses

8. Questions des conseillers

9. Point porté à l'ordre du jour par Monsieur Jean Weiler

1. Correspondance et informations

- Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** informe le conseil communal que la date pour la communication du plan pluriannuel de financement de la commune est reportée. Le règlement grand-ducal du 30 juillet 2013 pour l'établissement du PPF prévoyait que les plans pluriannuels doivent être déposés jusqu'au 15 février 2014 au plus tard. Toutefois, en raison des élections législatives anticipées, l'Etat n'a pas été en mesure de communiquer les données essentielles aux communes. Une nouvelle date butoir sera communiquée par circulaire ministérielle.



- Monsieur le bourgmestre John Lorent (LSAP) avise les conseillers que les travaux pour la construction de la nouvelle maison relais au « Widdem » débuteront mi-mars.
- Le jardinier pépiniériste-paysagiste de la commune, M. Alain Gangolf, présente le cadastre des arbres aux conseillers communaux.

2. Enseignement musical

• Avenant Convention UGDA

Le collège des bourgmestre et échevins a signé un avenant à la convention conclue le 13 décembre 2013 entre la commune de Kayl et l'association sans but lucratif reconnue d'utilité publique Union Grand-Duc Adolphe (UGDA) aux termes de laquelle la commune de Kayl confie les cours de musique à l'a.s.b.l. précitée, aux conditions fixées dans ladite convention pour l'année scolaire 2013/2014.

Décision :
L'avenant à la convention avec l'UGDA est approuvé unanimement.

• Organisation scolaire définitive 2013/2014

Après l'approbation provisoire de l'organisation de l'enseignement musical pour l'année scolaire 2013/2014 dans sa séance du 13 décembre 2014, le conseil communal approuve unanimement l'organisation rectifiée y relative.

3. Finances communales

• devis supplémentaire – rue du Faubourg

Lors de l'avancement des travaux dans la rue du Faubourg à Kayl, il a été constaté qu'il s'avère nécessaire de réaliser trois tranchées supplémentaires pour le remplacement des vannes de la conduite d'eau, se trouvant dans un état défectueux. Le chef du service technique de la commune a présenté au conseil communal un devis y relatif d'un montant de 30.047,99 €.

Décision :
Le devis pour le remplacement de nouvelles vannes dans la rue du Faubourg à Kayl est approuvé à l'unanimité.

• Devis interconnexion en fibres optiques

Suite à l'initiative du collège des bourgmestre et échevins d'équiper les bâtiments communaux d'un système de fibres optiques en vue d'une centralisation informatique, le chef du service technique a dressé un devis y relatif d'un montant de 34.350,00.- € HTVA. Un crédit de 40.000.- euros a été inscrit au budget de l'année 2014.

Décision :
A l'unanimité, le conseil communal approuve le devis pour la location de fibres optiques.

• Prix de vente du bois de chauffage

Afin d'uniformiser les tarifs du bois de chauffage au sud du pays, l'administration de la nature et des forêts a proposé à la commune de fixer les prix de vente du bois à

- 48,00 € TTC/ stère pour une longueur de 100,00 cm
- 60,00 € TTC/ stère pour une longueur de 50,00 cm
- 62,00 € TTC/ stère pour une longueur de 33,00 cm
- 64,00 € TTC/ stère pour une longueur de 25,00 cm



Par ailleurs, l'administration de la nature et des forêts suggère de limiter cette offre à 4 stères par ménage et d'en faire profiter les seuls habitants de la commune.

Décision :
Le conseil communal se rallie unanimement à la proposition de l'administration de la nature et des forêts.

4. Contrats, conventions

• Contrat de bail Schildgen

Vu que les travaux de rénovation du logement de service dans la rue du Moulin à Kayl sont achevés, un nouveau contrat de bail a été signé le 6 février 2014 entre la Commune de Kayl et Monsieur Jeff Schildgen. Le loyer mensuel est fixé d'un commun accord à 250.- € (deux cent cinquante Euros), indice 756,27, payable prae-numerando le premier de chaque mois. Le loyer est lié à l'adaptation de l'indice des prix à la consommation.

Décision :
Le contrat de bail avec M. Schildgen est approuvé unanimement par le conseil communal.

• Contrat de bail Moussaïd

En date du 27 novembre 2013, le collège des bourgmestre et échevins a signé un contrat de bail relatif à la location de la maison sise 9, rue de l'Ecole à Tétange, avec la famille Moussaïd-Bleser. Le bail prend cours le 1er janvier 2014 et court jusqu'au 31 décembre 2014 et le loyer mensuel est fixé à 500.- € (cinq cent Euros).

Décision :
Le contrat de bail avec la famille Moussaïd-Bleser est approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

• Convention Geib

Le collège des bourgmestre et échevins a passé une convention avec M. Jeannot Geib aux termes de laquelle Monsieur Geib cède à la Commune de Kayl une bande de terrain faisant partie des parcelles numéros 1399/8332 et 1392/9471 (section A de Kayl) en vue du reclassement de la rue Michel. Le prix de vente a été fixé au taux usuel pour l'acquisition d'emprises à l'intérieur des localités de 700.- € / are.

Décision :
Le contrat de bail avec M. Jeannot Geib est approuvé unanimement par le conseil communal.

• Convention Velo-Union-Esch

Dans le cadre de la 65^{ième} édition de la Flèche du Sud, le collège des bourgmestre et échevins a signé une convention avec la « Vélo-Union Esch » aux termes de laquelle l'organisation matérielle et financière du départ de la 2^e étape est confiée à la Commune de Kayl. La taxe d'organisation du départ est fixé à 1.500.- euros.

Décision :
La convention avec la « Vélo Union Esch » est approuvée à la majorité des voix, avec vote contre du CSV.

• Compromis de vente Diels-Kieffer

En date du 31 décembre 2013, le collège des bourgmestre a signé un compromis de vente avec les Messieurs Johny Diels-Kieffer et Guy Kieffer-Paquet, aux termes duquel les consorts Diels-Kieffer cèdent à la Commune de Kayl deux parcelles de terrain sises au lieu-dit « Scheuerbusch », d'une contenance de 23,06 ares et de 0,20 are. Le prix de vente est fixé d'un commun accord à 250 € l'are.

Décision :

Le compromis de vente est approuvé unanimement par le conseil communal

- **Contrat de raccordement et contrat d'utilisation Creos**

Afin de raccorder l'éclairage public dans la rue du Mont St. Jean à Kayl au réseau de moyenne tension, le collège échevinal a signé un contrat de raccordement avec l'entreprise Creos Luxembourg S.A. Le contrat d'utilisation y relatif définit les conditions d'utilisation du réseau pour l'alimentation en énergie électrique des installations d'éclairage public dans la rue du Mont St. Jean à Kayl.

Décision :

Les deux contrats sont approuvés à l'unanimité.

- **Approbaton de diverses concessions**

A l'unanimité, le conseil communal accorde cinq concessions pour une case du columbarium au cimetière de Tétange, trois concessions pour une case du columbarium au cimetière de Kayl et une concession pour une tombe au cimetière de Kayl.

5. Règlement communaux

- **Modifications au règlement relatif à l'engagement d'étudiants**

Le collège des bourgmestre et échevins propose d'introduire un délai de forclusion au règlement relatif à l'engagement d'étudiants de sorte que les demandes présentées après le 1er mai de l'année en cours ne seront plus prises en considération.

Décision :

À l'unanimité, le conseil communal approuve cette modification à l'article 1^{er} du règlement relatif à l'engagement d'étudiants.

- **Modifications au règlement relatif aux subsides scolaires**

Sur proposition du collège échevinal, un délai de forclusion a été introduit au règlement relatif aux subsides scolaires. Les demandes de subside introduites après le 15 octobre de l'année scolaire en cours ne seront pas prises en considération. Toutefois les étudiants/étudiantes qui sont dans l'impossibilité matérielle de formuler leur demande en temps utile pourront être dispensé(e)s de cette condition en exposant par écrit les raisons de cette impossibilité au collège des bourgmestre et échevins.

Par ailleurs, le collège des bourgmestre et échevins propose d'allouer une prime d'encouragement unique de 75.- euros aux apprentis, travaillant sous contrat et touchant une indemnité mensuelle, sous condition d'avoir obtenu le certificat D.A.P. (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) ou pouvant présenter un certificat C.C.P. (Certificat de Compétence Professionnelle) ou C.A.T.P (certificat d'aptitude technique et professionnelle).

Décision :

Les modifications aux articles 5 et 11 du règlement relatif aux subsides scolaires sont approuvées unanimement par le conseil communal.

- **Modifications au règlement relatif à l'horaire mobile**

Le règlement relatif à l'horaire mobile prévoit dans son article 4 qu'une pause de midi d'une heure est obligatoire et sera déduite automatiquement. Afin de répondre aux exigences des fonctionnaires et employés travaillant à tâche partielle à raison de six heures par jour, le collège des bourgmestre et échevins propose que ces agents soient dispensés de l'observation de la coupure de midi.

Décision :

Le conseil communal se rallie à la proposition du collège échevinal et approuve la modification proposée à l'unanimité de ses membres.

- **Règlement-taxe concernant les dégâts aux arbres :**

Suite à la proposition du jardinier pépiniériste-paysagiste de la commune, M. Alain Gangolf, d'introduire une taxe pour les dégâts occasionnés aux arbres, le collège des bourgmestre et échevins propose d'adopter le barème appliqué par l'Administration des Ponts et Chaussées relatif à l'évaluation des dégâts occasionnés aux arbres d'alignement, de décoration ou autres végétaux des domaines publics ou privés.

Décision :

Le conseil communal se rallie à cette proposition et approuve unanimement le règlement-taxe

6. Plan de Gestion annuel de la forêt communale

Le plan de gestion annuel de la forêt communale d'une contenance de 180 ha dressé par l'Administration de la Nature et des Forêts pour l'exercice 2014 se présente comme suit :

	dépenses	recettes
1. protection de la nature en milieu ouvert	2.000 €	0 €
2. gestion durable et protection des forêts	56.500 €	46.750 €
3. protection des ressources cynégétiques	500 €	1.700 €
et de la faune sauvage		
4. sensibilisation et information du public	12.000 €	0 €
5. surveillance et police	0 €	0 €
6. logistique	8.500 €	0 €
7. service au tiers	1.500 €	0 €
8. gestion du personnel	19.000 €	0 €
TOTAL	100.000 €	48.450 €

Décision :

Le plan est approuvé unanimement par le conseil communal.

7. Commissions consultatives

Le collège échevinal propose de nommer Madame Meggy Negri, architecte-urbaniste de la commune comme experte à la commission de l'urbanisme et la commission des bâtisses.

Décision :

Le conseil communal se rallie unanimement à cette proposition

8. Question des conseillers

Conformément à l'article 25 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Monsieur le conseiller communal Jean Weiler demande au Collège des bourgmestre et échevins l'avancement du dossier «Pro-Sud». Dans sa réunion du 16 décembre 2013, le conseil communal avait unanimement décidé d'entamer la procédure légale pour se retirer du syndicat Pro-Sud.



Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** informe le conseil communal qu'un courrier a été dressé par le secrétariat communal en date du 19 décembre 2013 demandant au syndicat Pro-Sud d'inviter les communes membres du syndicat à se prononcer sur le retrait de la commune de Kayl, comme prévu à l'article 25 de la loi du 23 février 2011 concernant les syndicats des communes. Le bourgmestre souligne que le courrier est resté sans réponse jusqu'à présent.

9. Point porté à l'ordre du jour par Monsieur le conseiller Jean Weiler (CSV)

Monsieur le **conseiller Jean Weiler (CSV)** expose que les cuves en inox de la fontaine sise Place Wilhelm à Tétange constituent un risque de trébuchement pour les piétons.

Monsieur le **bourgmestre John Lorent (LSAP)** prévoit une intervention auprès du service des régies afin de couvrir les cuves par un bardage en bois.

Nadine Braconnier
Secrétaire communale



Propreté dans la commune.

Le Règlement général de police de la Commune de Kayl précise dans son article 8 :

« Il est interdit de souiller la voie publique de quelque manière que ce soit et, sous réserve des dispositions du règlement sur les déchets, d'y jeter, déposer ou abandonner des objets quelconques. Les poubelles privées ne doivent en aucun cas encombrer la voie publique et doivent être rentrées dans les immeubles ou derrière les immeubles après les vidanges respectifs.

Les propriétaires ou gardiens de chiens doivent éviter que ceux-ci ne salissent par leurs excréments les trottoirs, les voies et places faisant partie d'une zone résidentielle ou d'une zone piétonne, les places de jeux et les aires de jeux et les aires de verdure publiques ainsi que les constructions se trouvant aux abords. Ils sont tenus d'enlever les excréments. »

Sauberkeit in der Gemeinde.

In (inoffizieller) deutscher Übersetzung besagt das Polizeireglement der Gemeinde Kayl in seinem Artikel 8:

„Es ist untersagt, den öffentlichen Raum zu beschmutzen, dies egal durch welche Art und Weise. Es ist untersagt, unter Vorbehalt der Bestimmungen der Abfallreglemente, irgendwelche Objekte auf der Strasse zu hinterlassen oder sie darauf zu werfen. Private Abfallbehälter dürfen auf keinen Fall im öffentlichen Raum stehen gelassen werden. Sie müssen nach der Entleerung in den Gebäuden, resp. hinter den Gebäuden untergebracht werden.

Hundebesitzer und -halter müssen darauf achten, dass ihre Hunde den öffentlichen Raum, die Strassen, die Bürgersteige, die Spielplätze, Wege und Plätze einer Fussgängerzone oder der öffentlichen Grünzonen sowie die angrenzenden Bauten durch ihre Exkremete nicht beschmutzen. Sie müssen diese Exkremete wieder entfernen.“



Grand-Duché de Luxembourg
Administration Communale de Kayl
Adresse postale: B.P. 56, L-3600 Kayl
Téléphone: 56 66 66-1 Fax: 56 33 23
Email: commune@kayl.lu Site Internet: www.kayl.lu

ELECTIONS EUROPENNES DU 25 MAI 2014 DEMANDE POUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Commune de Kayl
B.P. 56
L-3601 KAYL**

Messieurs,

Je soussigné(e)
(Nom, prénoms)

de nationalité

né(e) le à
(Date) (Localité)

Profession

résidant à :
(Rue, numéro, code postal, localité, pays)

ai l'honneur de solliciter l'admission au vote par correspondance lors des élections européennes du 25 mai 2014. Je vous prie de bien vouloir m'envoyer mon bulletin de vote à l'adresse suivante :

.....
(Rue, numéro, code postal, localité, pays)

.....
(Rue, numéro, code postal, localité, pays)

La présente demande est motivée comme suit :

- 1) je suis domicilié(e) à l'étranger. Je déclare sous la foi du serment que je ne suis pas déchu du droit électoral, ni en vertu de l'article 52 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale.
- 2) pour des raisons professionnelles ou personnelles je me trouve dans l'impossibilité de me présenter en personne au bureau de vote.

.....
(détails concernant la nature de l'empêchement)

- 3) je suis âgé(e) de plus de 75 ans.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

....., le
.....
(Signature)





Grand-Duché de Luxembourg
Administration Communale de Kayl
Adresse postale: B.P. 56, L-3600 Kayl
Téléphone: 56 66 66-1 Fax: 56 33 23
Email: commune@kayl.lu Site Internet: www.kayl.lu

NOTE D'INFORMATION

La demande sub 2 au verso pourra être accompagnée d'une pièce justifiant l'existence de la circonstance invoquée, telle que : certificat médical, attestation patronale, certificat scolaire, etc. A défaut de pièce, le demandeur devra détailler les raisons de l'empêchement (L'article 328 de la loi électorale exige que les raisons d'empêchement doivent être dûment justifiées).

En cas de demande sub 3 aucune pièce n'est exigée.

La demande doit être faite par voie postale (art. 330 loi électorale). Elle doit parvenir, sous peine de déchéance, au collège des bourgmestre et échevins au plus tard 30 jours avant le jour du scrutin, c.-à-d. **au plus tard vendredi, le 25 avril 2014.**



Grand-Duché de Luxembourg
Administration Communale de Kayl
Adresse postale: B.P. 56, L-3600 Kayl
Téléphone: 56 66 66-1 Fax: 56 33 23
Email: commune@kayl.lu Site Internet: www.kayl.lu

Demande d'engagement d'étudiant pour les vacances scolaires de l'année 2014

Le (la) soussigné(e)

Nom et prénom :

Matricule nationale :

Lieu de naissance :

Rue et numéro :

Code postal :

No téléphone :

Nom de la banque :

Compte bancaire IBAN :

Pointure chaussures :

Le port de chaussures de sécurité est obligatoire; l'équipement sera mis à disposition par la Commune de Kayl.

Demande de travail temporaire pendant les vacances d'été auprès de l'Administration communale de Kayl pendant la période :

Période I :	21.07.2014 - 01.08.2014	<input type="checkbox"/>
Période II :	04.08.2014 - 15.08.2014	<input type="checkbox"/>
Période III :	18.08.2014 - 29.08.2014	<input type="checkbox"/>
Période IV :	01.09.2014 - 12.09.2014	<input type="checkbox"/>

Kayl/Tétange le

Signature du requérant

Conditions à remplir par le demandeur :

- introduire la demande avant le 1^{er} mai de l'année 2014
- résider dans la commune de Kayl
- être âgé de 16 ans au moins et de 26 ans au plus au 1^{er} juillet de l'année 2014
- joindre un certificat de scolarité ou d'inscription de l'année 2014





	Tag	Datum	Beginn	Ende	Ort
Pilates	Dienstag	01/04/2014	09:00:00	10:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft-Walking	Dienstag	01/04/2014	09:00:00	11:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Dienstag	01/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Owes-Spinning	Dienstag	01/04/2014	18:00:00	19:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Blumenkurs	Dienstag	01/04/2014	18:30:00	20:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Fit bleiben im Alter	Mittwoch	02/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Tagesfahrt - Caves St. Martin	Mittwoch	02/04/2014	10:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Keelen	Mittwoch	02/04/2014	14:30:00	16:30:00	Café Rëmelenger Stuff, Rümelingen
Owes-Spinning	Mittwoch	02/04/2014	18:30:00	19:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Malkurs australisch	Mittwoch	02/04/2014	19:00:00	21:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft Indoor-Cycling	Donnerstag	03/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Donnerstag	03/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Nordic-Walking	Freitag	04/04/2014	08:45:00	10:45:00	Club Haus an de Sauerwisen
Schwimmen Esch	Freitag	04/04/2014	11:30:00	13:30:00	Schwimmbad Esch
Apero Sonnden	Samstag	06/04/2014	10:00:00	13:00:00	Kino Kursaal, Rümelingen
Hobbymarkt	Sonntag	06/04/2014	10:00:00	18:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft Indoor-Cycling	Montag	07/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Danz mat	Montag	07/04/2014	14:30:00	16:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Nei Rezepter	Montag	07/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Kochtreff JH	Montag	07/04/2014	17:00:00	20:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Pilates	Dienstag	08/04/2014	09:00:00	10:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft-Walking	Dienstag	08/04/2014	09:00:00	11:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Dienstag	08/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Owes-Spinning	Dienstag	08/04/2014	18:00:00	19:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Fit bleiben im Alter	Mittwoch	09/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Keelen	Mittwoch	09/04/2014	14:30:00	16:30:00	Café Rëmelenger Stuff, Rümelingen
Owes-Spinning	Mittwoch	09/04/2014	18:30:00	19:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Malkurs australisch	Mittwoch	09/04/2014	19:00:00	21:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft Indoor-Cycling	Donnerstag	10/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Donnerstag	10/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Nordic-Walking	Freitag	11/04/2014	08:45:00	10:45:00	Club Haus an de Sauerwisen
Sangtreff	Freitag	11/04/2014	14:30:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Theater: Baby-Alarm	Freitag	11/04/2014	17:30:00	22:00:00	Centre Culturel, Rümelingen
Soft Indoor-Cycling	Montag	14/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Danz mat	Montag	14/04/2014	14:30:00	16:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Nei Rezepter	Montag	14/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen

Pilates	Dienstag	15/04/2014	09:00:00	10:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft-Walking	Dienstag	15/04/2014	09:00:00	11:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Dienstag	15/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Owes-Spinning	Dienstag	15/04/2014	18:00:00	19:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Blumenkurs	Dienstag	15/04/2014	18:30:00	20:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Reflexologie	Mittwoch	16/04/2014	09:00:00	16:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Fit bleiben im Alter	Mittwoch	16/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Keelen	Mittwoch	16/04/2014	14:30:00	16:30:00	Café Rëmelenger Stuff, Rümelingen
Owes-Spinning	Mittwoch	16/04/2014	18:30:00	19:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Malkurs australisch	Mittwoch	16/04/2014	19:00:00	21:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft Indoor-Cycling	Donnerstag	17/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Donnerstag	17/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Nordic-Walking	Freitag	18/04/2014	08:45:00	10:45:00	Club Haus an de Sauerwisen
Schwimmen Esch	Freitag	18/04/2014	11:30:00	13:30:00	Schwimmbad Esch
Nei Rezepter	Montag	21/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Danz mat	Montag	21/04/2014	14:30:00	16:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft Indoor-Cycling	Montag	21/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Pilates	Dienstag	22/04/2014	09:00:00	10:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft-Walking	Dienstag	22/04/2014	09:00:00	11:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Dienstag	22/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Owes-Spinning	Dienstag	22/04/2014	18:00:00	19:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Fit bleiben im Alter	Mittwoch	23/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Kochtreff: Geschnetzeltes	Mittwoch	23/04/2014	11:30:00	14:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Keelen	Mittwoch	23/04/2014	14:30:00	16:30:00	Café Rëmelenger Stuff, Rümelingen
Owes-Spinning	Mittwoch	23/04/2014	18:30:00	19:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Malkurs australisch	Mittwoch	23/04/2014	19:00:00	21:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft Indoor-Cycling	Donnerstag	24/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Kurs: Filzen	Donnerstag	24/04/2014	14:00:00	16:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Donnerstag	24/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Nordic-Walking	Freitag	25/04/2014	08:45:00	10:45:00	Club Haus an de Sauerwisen
Televie	Samstag	26/04/2014	10:00:00	18:00:00	Marktplatz, Rümelingen
Marche interculturel	Montag	28/04/2014	08:30:00	11:00:00	Esch
Soft Indoor-Cycling	Montag	28/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Danz mat	Montag	28/04/2014	14:30:00	16:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Nei Rezepter	Montag	28/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Pilates	Dienstag	29/04/2014	09:00:00	10:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Soft-Walking	Dienstag	29/04/2014	09:00:00	11:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Spill-Treff	Dienstag	29/04/2014	14:00:00	17:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Blumenkurs	Dienstag	29/04/2014	18:30:00	20:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Owes-Spinning	Dienstag	29/04/2014	18:00:00	19:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Maikranz binden	Mittwoch	30/04/2014	08:30:00	14:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Reflexologie	Mittwoch	30/04/2014	09:00:00	14:00:00	Club Haus an de Sauerwisen
Fit bleiben im Alter	Mittwoch	30/04/2014	09:30:00	10:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Keelen	Mittwoch	30/04/2014	14:30:00	16:30:00	Café Rëmelenger Stuff, Rümelingen
Owes-Spinning	Mittwoch	30/04/2014	18:30:00	19:30:00	Club Haus an de Sauerwisen
Malkurs australisch	Mittwoch	30/04/2014	19:00:00	21:00:00	Club Haus an de Sauerwisen

Nature for People

Pflanzenbestimmungskurs Wie bestimme ich Pflanzen?

Im fünfteiligen Workshop können Sie die Grundlagen der Pflanzenbestimmung erlernen. Neben den Merkmalen der wichtigsten Pflanzenfamilien erfahren Sie, in welchen Lebensräumen Sie die Pflanzen finden können. Vermittelt werden auch Anleitungen zum botanischen Sammeln und zur Anlage eines Herbars.

Wann & wo?

Der Kurs findet an fünf Abenden, jeweils donnerstags von 18 bis 20 Uhr, im Seminarraum des Regionalen Biodiversitätszentrums des SICONA-Ouest und SICONA-Centre in Olm, 12, rue de Capellen, statt.

Termine:

17.04.2014
15.05.2014
05.06.2014
10.07.2014
21.08.2014

Die Kursreihe ist kostenfrei, die Materialien (u. a. Bestimmungsbücher) werden gestellt. Die Teilnehmerzahl ist auf 15 Personen begrenzt. Kurs-Leitung: Dr. Simone Schneider (Botanikerin, Biologische Station SICONA).

Anmeldung erwünscht bis zum 4. April 2014 unter:

Biologische Station SICONA
administration@siconalu
12, rue de Capellen L-8393 Olm
Tel. 26 30 36 27
Fax. 26 30 36 30

Der Pflanzenbestimmungskurs findet in Kooperation mit der "Groupe de travail botanique de la Société des naturalistes luxembourgeois" sowie der "Association des biologistes luxembourgeois" statt. Die Veranstaltung wird vom Nachhaltigkeitsministerium unterstützt.



People for Nature



Info aux habitants concernant le réseau et la fourniture d'énergie électrique

Creos est le gestionnaire du réseau d'électricité dans votre commune. Ainsi, c'est Creos qui est en charge de la planification, de la réalisation, de l'extension et de l'entretien du réseau d'électricité.

Creos est à votre service notamment pour

Dépannage 24h/24 – 7j/7

- Electricité 8002 9900

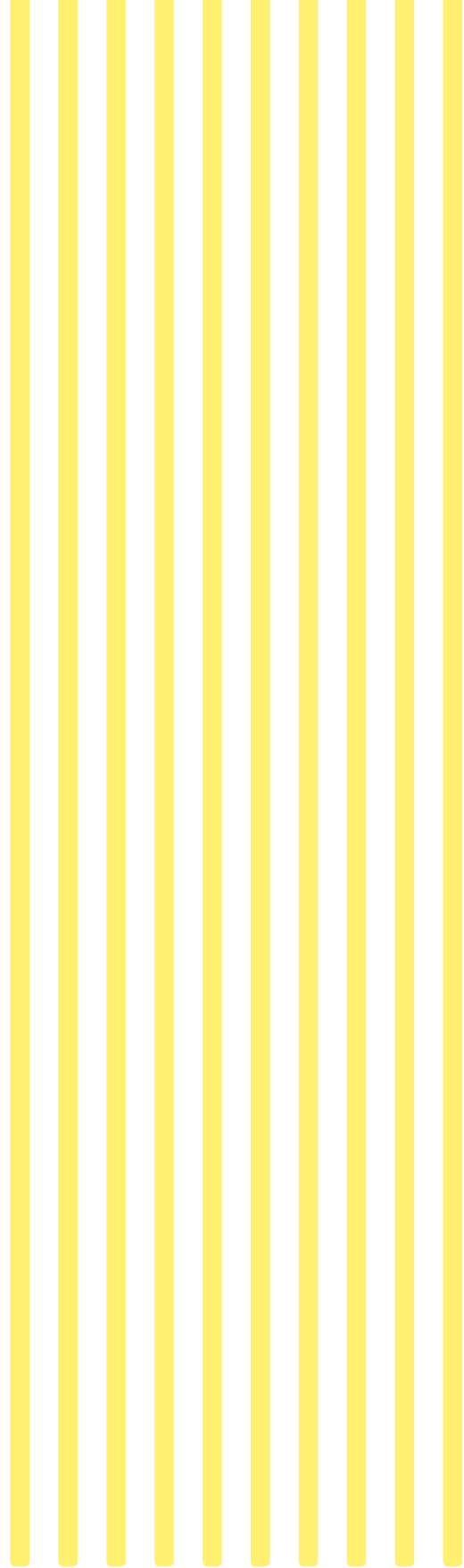
Raccordement au réseau

- Electricité 2624 8721

Lecture compteurs

- Electricité 2624 8724

Par contre, pour toute question ayant trait à la fourniture d'énergie comme la conclusion d'un contrat de fourniture ou la facturation de l'énergie consommée, il faut s'adresser à son fournisseur respectif.



KÄLTÉITENG

